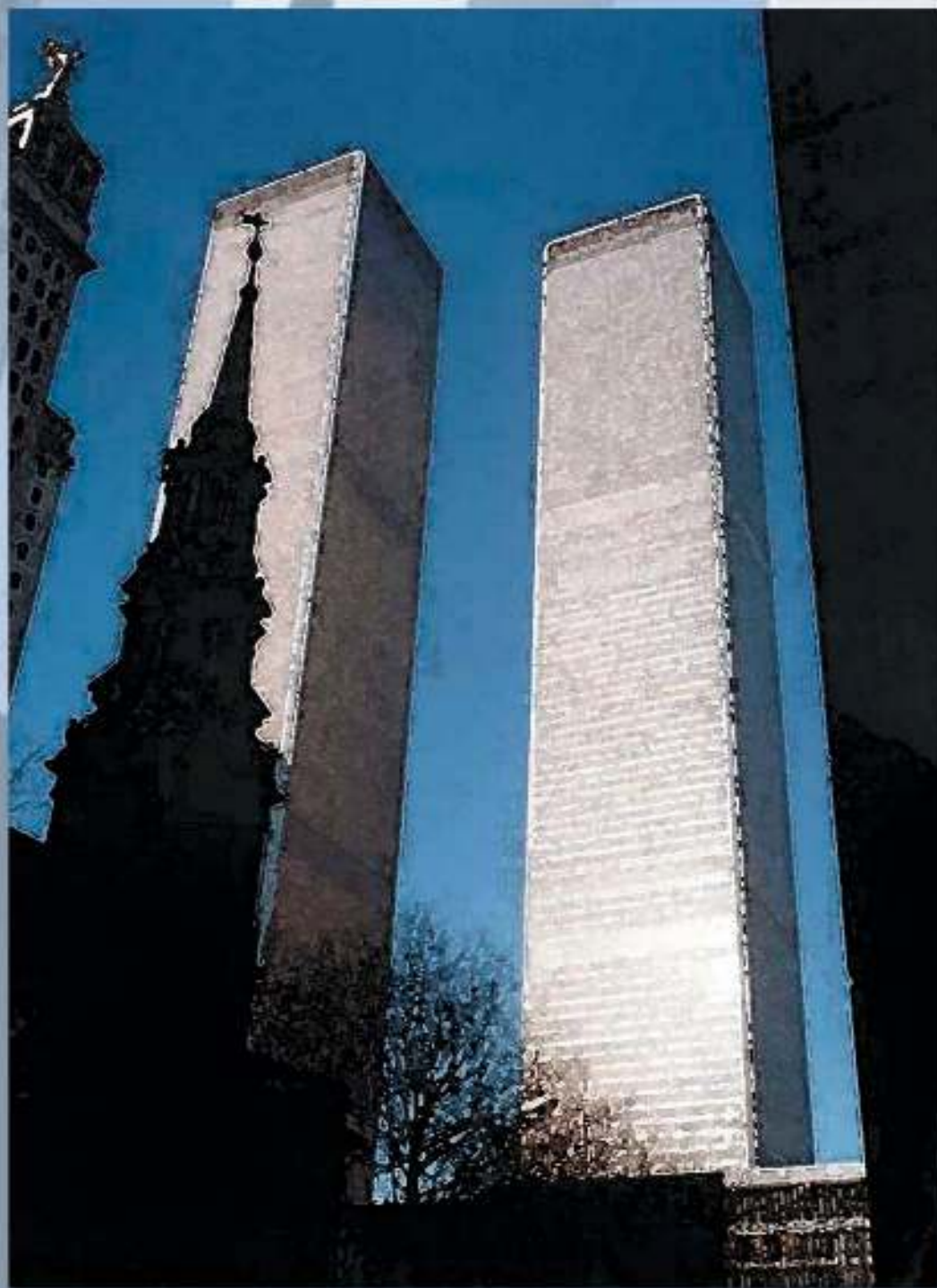


Volume 8, numéro 2
Hiver 2002

APHCQ

Association des professeures et des professeurs d'histoire
des collèges du Québec



**Dossier sur
les échos du
11 septembre**
page 4

**Dossier sur
les stages**
page 11

**Rencontre avec...
Denis
Vaugeois**
page 14

L'Association des professeures et professeurs d'histoire des collèges (APHCQ) est une association sans but lucratif incorporée en vertu de la loi sur les compagnies. L'APHCQ regroupe depuis 1994 les professeures et les professeurs d'histoire des collèges et des cégeps du Québec, qu'ils soient publics ou privés. On peut devenir membre associé de l'APHCQ même si on n'enseigne pas dans un collège.

Pour devenir membre, il suffit d'envoyer ses coordonnées (nom, adresse, institutions s'il y a lieu, téléphone, télécopieur, courriel) et un chèque de 35 \$ à l'ordre de l'APHCQ, à Luc Lefebvre, Cégep du Vieux-Montréal, 255, Ontario Est, Montréal (Québec) H2X 1X6; courriel: mederic@videotron.ca

Pour rejoindre l'association, prière d'adresser toute correspondance à Jean-Pierre Desbiens, Collège François-Xavier-Garneau, 1660, boulevard de l'Entente, Québec (Québec) G1S 4S3; téléphone: (418) 688-8310, poste 3643; courriel: jpdesbiens@cegep-fxg.qc.ca

Adresse courriel du site de l'APHCQ:
aphcq@videotron.ca
Adresse électronique du site web:
http://pages.infinit.net/aphcq

Pour faire paraître un article, envoyer la documentation à Martine Dumais, Cégep de Limoilou, 8^e avenue, Québec (Québec) G1S 2P2; téléphone: (418) 647-6600, poste 6509; télécopieur: 647-6695; courriel: mdumais@climoilou.qc.ca

EXÉCUTIF 2001-2002 DE L'APHCQ:

Président: Jean-Pierre Desbiens
(Collège François-Xavier-Garneau)

Secrétaire-trésorier: Luc Lefebvre
(Cégep du Vieux-Montréal)

Directrice: Chantal Paquette
(Cégep André-Laurendeau)

Directeur: Rémi Bourdeau
(Collège François-Xavier-Garneau)

Directrice, responsable du Bulletin:
Martine Dumais (Cégep de Limoilou)

Vie associative: Notre deuxième numéro	1
Des nouvelles de notre monde	2
Dossier sur les échos du 11 septembre	
<i>Brunch-conférence 2001 à Québec:</i>	
Réflexion autour du 11 septembre avec M. Louis Balthazar	4
7 décembre 1941: « jour d'infamie » pour la nation américaine	5
L'Islam, une histoire qui s'inscrit dans la lignée des grandes religions monothéistes	8
Dossier sur les stages	
Les stages en milieu d'enseignement: portrait de la situation	11
La question des stages en enseignement au collégial: l'Université Laval veut travailler plus étroitement avec les enseignants du collégial	13
Rencontre avec... <i>Denis Vaugeois</i>	14
L'Histoire de demain passe par l'Assemblée nationale	19
La crise du 11 septembre et ses suites	19
COURVILLE, Serge et Robert GARON (dir.), <i>Québec: ville et capitale</i> , coll. Atlas historique du Québec	20
Méditations humanitaires dans le contexte de la colonisation et de la Réforme	24

BULLETIN



Association des professeures et des professeurs d'histoire
des collèges du Québec

Comité de rédaction

Guillaume Bégin
(membre-associé)
Marie-Jeanne Carrière
(Collège Méridi)
Jean-Pierre Desbiens
(Collège François-Xavier-Garneau)
Denis Dickner
(Cégep de Limoilou)
Andrée Dufour
(Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu)
Martine Dumais,
coordonnatrice
(Cégep de Limoilou)
Christian Gagnon
(Conservatoire Lasalle)
Hélène Laforce
(Cégep de Limoilou)
Patricia Lapointe
(membre-associée)
Pierre Ross
(Cégep de Limoilou)

Jean-Louis Vallée
(Cégep de La Pocatière,
Centre d'études collégiales
de Montmagny)

Collaborateurs spéciaux

Rémi Bourdeau
(Collège François-Xavier-Garneau)
Joanne Cloutier
(Cégep de Limoilou)
Lorne Huston
(Cégep Édouard-Montpetit)
Luc Lefebvre
(Cégep du Vieux-Montréal)
Bernard Lemelin
(Université Laval)
Daniel Massicotte
(Cégep de Maisonneuve)
Chantal Paquette
(Cégep André-Laurendeau)
Lynda Simard
(Cégep de Sainte-Foy)

Coordination technique
Denis Dickner

Correction des textes
Monique Yaccarini
(Cégep de Limoilou)
Antoine Yaccarini
(professeur à la retraite,
Collège Méridi)

Conception et infographie
Sylvie Lacroix
(Ocelot communication)

Impression
Les Copies de la Capitale

Publicité
Martine Dumais
tél. 418-647-6600, poste 6509
mdumais@climoilou.qc.ca

L'équipe de rédaction tient à exprimer ses remerciements au Cégep de Limoilou pour son soutien.

Format des textes à être publiés.

- Fichier (MAC ou IBM PC) en Word ou Word Perfect, sauvegardé en format « RTF ».
- Le texte doit être saisi à double interligne, en caractères Times 12 points, à raison de 25 lignes par page, avec le moins de travail de mise en page possible.
- Une version imprimée ou un PDF correspondant à la version finale du fichier, doit obligatoirement accompagner tout texte fourni sur disquette ou par courriel.

Les auteurs sont responsables de leurs textes. Nous retournerons les disquettes si vous nous envoyez une enveloppe affranchie portant votre adresse. Si vous avez des illustrations à proposer, faites-nous les parvenir ou faites-nous des suggestions appropriées.

ISSN 1203-6110

Dépôt légal: Bibliothèque du Québec
et Bibliothèque nationale du Canada

Prochaine publication: printemps 2002

Date de tombée pour les articles et les publicités: 30 mars 2002

Notre deuxième numéro

Nous sommes heureux de vous présenter notre second Bulletin (Hiver 2002). Il est vrai que ce second bulletin peut vous sembler tardif si on compare avec ce qui se faisait par le passé. La conception du Bulletin est dans une année de transition compte tenu que l'équipe éditoriale de cette année a été presque entièrement renouvelée. Cette nouvelle équipe mérite à la fois notre indulgence et nos félicitations pour ce qui est de la qualité de ces deux premiers numéros tant par sa facture que par son contenu.

En effet, le numéro Hiver-2002 vous propose des dossiers des plus intéressants. Dans un premier temps, tel que demandé lors de l'assemblée générale du 31 mai 2001, l'exécutif s'est attardé aux cas des stages en pédagogie que des étudiants universitaires viennent faire auprès de plusieurs d'entre nous.

Un des principaux mandats que s'est donné notre association est d'informer ses membres. Vous trouverez donc dans le dossier « Les échos du 11 septembre » quelques articles étoffés et des plus instructifs. Ces articles traiteront notamment de l'Islam, des Etats-Unis et enfin du conflit en Afghanistan.

Enfin, ce numéro revient à nouveau avec sa rubrique « Rencontre avec... » qui a su s'attirer l'éloge de nombreux membres. Il semble en effet que l'entrevue avec Christine Brouillet ait su plaire à plusieurs.

RENCONTRE AVEC...

« Rencontre avec... » vous propose donc cette fois-ci une entrevue avec M. Denis

Vaugeois. Historien, éditeur et ex-politicien, M. Vaugeois nous entendra notamment de sa carrière et en quoi sa formation d'historien a su influencer ses autres champs d'activités. Il traitera également de son travail au journal « Boréal Express » qui aurait eu 40 ans cette année. Je tiens à remercier mesdames Martine Dumais et Patricia Lapointe qui ont rencontré pour nous Denis Vaugeois.

Notre questionnaire pour l'entrevue avec le Ministre de l'éducation est maintenant prêt. Le processus de conception fut assez long car nous voulions respecter le caractère démocratique de notre Association. Nous voulions nous assurer que les questions de nos membres soient respectées autant que possible, ce que nous avons fait dans la plupart des cas.

Je puis vous dire qu'à ce jour, nous sommes en contact avec son attachée de presse, mais il semble que ce ne soit pas aussi simple d'obtenir une entrevue avec un ministre...

LE CYBER-BULLETIN

Depuis septembre dernier, nous avons entrepris de vous faire parvenir de l'information via notre « Cyber-bulletin », pratique qui a été très bien accueillie. Toutefois, près de 20% de nos membres ne nous ont jamais laissé d'adresse électronique ou en ont une qui nous semble erronée. Si nous ne vous avons jamais rejoints par ce Cyber-bulletin et que vous possédez pourtant une adresse électronique, faites nous connaître cette adresse afin d'élargir notre réseau d'information.

ACTIVITÉS

Plus que jamais, l'APHCQ veut organiser des activités qui se révèlent être des rencontres de partage, de ressourcement et d'information des plus pertinentes. Après le brunch-conférence de Québec de l'automne dernier où nous avons comme invité M. Louis Balthazar (voir le texte de Mme Lynda Simard), Chantal Paquette, membre de l'exécutif, voulut organiser pour la région de Montréal un brunch-conférence le dimanche 3 février. Le conférencier-invité, M. Gérald Boutin, de l'Université du Québec à Montréal, aurait traité de l'approche par compétence et de sa mise en application dans le cadre de la présente réforme collégiale. Malheureusement cette activité dût être annulée vu le peu d'inscriptions... !!! Enfin, l'APHCQ, région de Québec, organise une soirée au théâtre pour aller voir la pièce « Les justes » d'Albert Camus présentée le 23 février 2002. Cette pièce de Camus, basée sur des événements historiques, soit l'assassinat du grand-duc Serge en 1905 en Russie par des révolutionnaires peut à bien des égards nous amener à réfléchir sur les événements que nous vivons depuis maintenant six mois.

MEMBERSHIP

C'est avec joie que je vous annonce que le membership de l'association flirte maintenant avec le « chiffre magique » de 100 membres. Nous nous étions fixés cet objectif cette année en tant qu'exécutif et nous y sommes presque arrivés. C'est pourquoi je vous invite à parler de notre association à vos collègues et les inciter à se joindre à nous. N'oubliez pas : *La force du nombre...*

APHCQ ET MÉDIA

Cette année, nous avons tenté de faire connaître notre association auprès de plusieurs média. En effet, des contacts auprès de diverses sources d'information vont nous permettre de mieux faire connaître nos activités mais surtout les nombreuses compétences de nos membres. Il y a parmi nous plusieurs personnes qui peuvent aisément être demandées à titre de spécialistes-conseils sur des sujets des plus variés. Alors pourquoi ne pas en faire

suite à la page 2: Numéro



Association des professeurs et des professeurs d'histoire
des collèges du Québec

**Un regroupement de
professeures et professeurs
d'institutions de niveau collégial publiques et privées,
francophones et anglophones,
qui contribue au rayonnement de l'histoire
dans leurs milieux.**

Pour information: Jean-Pierre Desbiens
(418) 688-8310 poste 3643 = jpdessiens@cegep-fxg.qc.ca

Annonce parue dans Cap-aux-Diamants



Nos collègues publient...

HENLEY, Kevin (Collège de Maisonneuve), *Take the Lying out of Living*, Philadelphie, Éditions Xlibris, 2001. (pour info, cf. www.xlibris.com/TakingtheLyingoutofLiving.html)

LAFRENIÈRE, François (Cégep de Sainte-Foy) et Denis Leclerc (Cégep François-Xavier-Garneau), dir. *La recherche en civilisations anciennes*. Québec, L'Instant même, 2001.

PRATT, Michel. (Collège de Maisonneuve), *Atlas historique (Boucherville, Brossard, Greenfield Park, leMoynes, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-Hubert, Saint-Lambert)*, Longueuil, Société historique et culturelle de Longueuil, 2001.

PRATT, Michel (Collège de Maisonneuve), *Le parti municipal de Longueuil: histoire d'une équipe gagnante (1978-2001)*, Longueuil, Société historique et culturelle du Marigot, 2001.

RIBORDY, Geneviève (St. Lawrence College), « Les fiançailles dans le rituel matrimonial de la noblesse française à la fin du Moyen Âge: tradition laïque ou création ecclésiastique », *Revue historique*, CCCVI/4 (2001), p.885-911.

RIBORDY, Geneviève (St. Lawrence College), « The Two Paths to Marriage: the preliminaries of Noble Marriage in the Late Medieval France », *Journal of Family History*, 26/3 (2001), p. 323-336. ♦

Nos collègues s'engagent dans des profils tournés vers l'international...

Denis Dickner (Cégep de Limoilou) collabore au Volet humanitaire/Amérique latine du programme de Sciences humaines. Toute une équipe de professeurs ont encadré les élèves qui ont vécu un stage au Pérou du 2 au 21 janvier 2002. Ce stage, qui est en lien avec le cours Démarche d'intégration des acquis en sciences humaines, se poursuivra au retour avec des conférences et des visites d'écoles.

Eric Douville (Collège Maisonneuve) collabore au stage du profil Monde. L'année dernière, il a accompagné un groupe d'étudiants à Haïti pendant trois semaines; cette année, ils sont allés au Maroc en janvier. Le financement étudiant fait partie du stage, qui est aussi lié au cours « Démarche d'intégration en Sciences humaines ».

suite à la page suivante

Numéro

(suite de la page 3)

profiter toute la population. Déjà, nous sommes en contact avec le journal *La Presse*, la revue d'histoire *Cap-aux-Diamants*, le canal télévisé *Historia* et *Télé-Québec*. Déjà, ces liens privilégiés que nous avons établis avec ces médias ont permis à quelques membres de collaborer à certains articles ou émissions télévisées.

DE NOUVEAUX COLLABORATEURS...

Ce deuxième numéro du Bulletin de l'APHQC a vu s'adjoindre aux collaborateurs réguliers, plusieurs nouveaux associés qui ont alimenté les pages de notre organe d'information. Il s'avère également que le troisième numéro (Printemps 2002) verra d'autres partenaires participer à la conception du Bulletin. Je vous rappelle que vous êtes nos yeux et nos oreilles dans vos collèges respectifs. Ainsi, afin de mieux informer tous nos membres de ce qui s'y passe, je vous invite cordialement à nous faire parvenir toutes informations qui pourraient intéresser notre association et que nous publierions notamment dans notre rubrique « Des nouvelles de notre monde ». Merci à nos anciens, nouveaux et futurs collaborateurs. ♦

Jean-Pierre Desbiens
Président de l'APHQC

Prochain congrès de l'APHQC

Les préparatifs du prochain Congrès de l'APHQC vont bon train. Les membres du Comité organisateur se sont rencontrés au mois de décembre dernier au Cégep du Vieux Montréal afin de cerner les grandes lignes de notre rencontre annuelle. Rappelons que le Congrès se tiendra au Cégep de Rosemont.

Les dates retenues pour l'instant sont les 30 et 31 mai 2002. Quant au contenu, les organisateurs, dans la foulée des événements du 11 septembre 2001, ont choisi de centrer l'attention sur les relations internationales. Par ailleurs, le Congrès sera l'occasion de faire le point sur les transformations du programme de Sciences humaines au cours de la dernière année. Les organisateurs en profitent donc pour lancer un appel à des collègues qui veulent partager leur expérience des compétences afin

de former une table ronde qui, souhaitons-le, sera des plus enrichissantes.

Suivant l'exemple des collègues de la région de Québec qui nous ont reçus en 2001, des professeurs de différents collèges de Montréal forment le comité organisateur. On y retrouve notamment Jacques Pincince (Rosemont), Patrice Regimbald (Vieux-Montréal), Gilles Laporte (Vieux-Montréal), Marco Machabée (Bois-de-Boulogne et Vieux-Montréal), François Larose (Vieux-Montréal), Daniel Massicotte (Maisonneuve) et Luc Lefebvre (Vieux-Montréal).

Vous aurez davantage de détails dans la prochaine livraison du Bulletin. En attendant, bon début de session à toutes et à tous. ♦

Luc Lefebvre
Cégep du Vieux-Montréal

International

(suite de la page 3)

Jean-Pierre Desbiens et Denis Leclerc (Collège François-Xavier-Garneau) sont responsables d'un stage dans le cadre du profil « Méditerranée : espaces et histoire » en Sciences humaines. Il consiste en une visite de la ville de Washington. Il s'agit d'un heureux mélange de retombées pédagogiques et touristiques.

Il existe un second stage au même collège. Il est rattaché au cours d'Histoire des États-Unis ainsi qu'au cours d'Histoire des Amériques (B.I.). Il s'agit de la visite des villes de Boston, New York, Philadelphie et Washington. Ce projet fut annulé à l'automne (on devine pourquoi...) et il est en préparation pour l'automne 2002. Les deux responsables en sont **Luc Laliberté et Jean-Pierre Desbiens**. ♦

De l'histoire sous toutes ses formes...

Michèle Gélinas (Collège de Maisonneuve) a commencé un nouveau projet de recherche et de publication lié au 75^e anniversaire du Collège de Maisonneuve, parrainé par les Pères de Sainte-Croix. Ce projet implique la participation des étudiants du cours « Fondements historiques du Québec contemporain ».

Hélène Laforce (Cégep de Limoilou) a tracé un portrait des grandes religions à l'émission spéciale « En route vers Assise » à Radio-Galilée le 24 janvier 2002.

Luc Lefebvre (Cégep du Vieux-Montréal) a participé à l'émission « 1045 rue des Parlementaires » diffusée à Télé-Québec le 4 février 2002 à 20h.

Lucie Piché (Cégep de Sainte-Foy) travaille sur un livre tiré de sa thèse de doctorat sur le mouvement de la Jeunesse ouvrière catholique (J.O.C.) au Québec.

Michel Pratt (Collège de Maisonneuve) travaille actuellement avec une équipe à reconstituer le village de Longueuil du XVII^e siècle.

Martine Dumais (Cégep de Limoilou) a entrepris une 7^e saison à la co-animation et à la recherche pour l'émission « Histoire religieuse » à Radio-Galilée. ♦

Quelques expositions de grand intérêt pour des professeurs d'histoire

- Exposition « Mystères des Mochicas du Pérou » au Musée de la Pointe-à-Callières (Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal) du 10 octobre 2001 au 24 mars 2002.
- Exposition « Xi'an, ville éternelle ». Cette ville chinoise, capitale de la province du Shaanxi et antique capitale de Chine, sera en vedette au Musée de la civilisation de Québec du 4 décembre 2001 au 2 septembre 2002. ♦

Informations colligées par **Martine Dumais**

Vous voulez qu'on parle de votre collège, des réalisations des enseignants de votre milieu... envoyez-nous de vos nouvelles...



mdumais@climoilou.qc.ca

QUELQUES NUMÉROS RÉCENTS DE REVUES HISTORIQUES À RECOMMANDER

Cap-aux-Diamants n° 68 (hiver 2002) : « Le petit écran à 50 ans »

Dossiers d'archéologie n° 269 (décembre 2001-janvier 2002) : « Cluny ou la puissance des moines : histoire de l'abbaye et de son ordre 910-1790 »

L'Histoire n° 259 (novembre 2001) : dossier sur l'Inquisition, la contraception chez les Grecs, les terroristes au nom de Dieu...

L'Histoire n° 260 (décembre 2001) : dossier : « La vérité sur l'Islam : Mahomat, le Coran et les talibans »

L'Histoire n° 261 (janvier 2002) : des articles entre autres sur Victor Hugo (thème du numéro), sur Marco Polo, sur les enfants à Rome.

Historia thématique n° 74 (novembre-décembre 2001) : « Les cathédrales, un lieu de vie au Moyen Age »

Le Monde de la Bible n° 138 (novembre 2001) : dossier sur le Nil, fleuve sacré d'Égypte.

Le Monde de la Bible, hors-série (novembre-décembre 2001) : « Trois religions à Jérusalem : histoire, mémoire et itinéraires » (Temple, Islam, croisades...)

Le Monde de la Bible n° 139 (novembre-décembre 2001) : « Les trésors cachés des églises : fresques, retables et statues » (évolution historique de l'iconographie chrétienne)

Le Monde de la Bible, n° 140 (janvier 2002) : dossier sur Abraham, patriarche de trois religions.

Notre Histoire, n° 195 (janvier 2002) : dossier sur le Coran.

Pour la Sciences (Dossier) n° 33 (octobre 2001 - janvier 2002) : les naissances (Mésopotamie, Égypte, Phénicie), l'évolution (Chine, Grèce, Italie, les Mayas...) et la pratique de l'écriture.

Sciences humaines n° 121 (novembre 2001) : un dossier sur « Quels savoirs à enseigner » et une analyse des origines des attentats terroristes (acteurs, doctrines, stratégies)

Brunch-conférence 2001 à Québec: Réflexion autour du 11 septembre avec M. Louis Balthazar

Le 11 novembre dernier, un troisième brunch-conférence organisé par l'APHCQ se tenait à Québec à l'hôtel *Plaza Québec*. Deux mois après les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, le jour du souvenir prenait une connotation différente cette année. Dans ce contexte, il était tout indiqué de se questionner sur le sens à donner aux événements de septembre. Pour l'occasion, et malgré la première neige, vingt-cinq professeurs d'histoire provenant de sept cégeps sont venus assister à la présentation de Monsieur Louis Balthazar, politologue, professeur à l'Université Laval et spécialiste de la politique étrangère américaine.

Comment expliquer les gestes commis le 11 septembre 2001? Les États-Unis ont-ils mérité ce qui leur arrive? Depuis le 11 septembre, plusieurs analystes ont essayé de répondre à ces questions. Certains ont répondu en invoquant l'arrogance de la politique étrangère des États-Unis, d'autres ont plutôt soutenu que rien ne peut justifier de tels actes faisant des milliers d'innocentes victimes. Le 11 novembre dernier, M. Balthazar a partagé avec nous sa vision du débat après avoir d'abord rappelé l'ampleur de l'événement (pour la première fois dans l'histoire des États-Unis, des cibles civiles ont été atteintes) et souligné l'importance de procéder à un examen de conscience autant dans le monde musulman que dans la sphère occidentale.

Un des moments fort appréciés de la présentation de M. Balthazar a été son bilan de la politique états-unienne à l'égard du monde arabo-musulman depuis une

cinquantaine d'années. Parmi les bavures de la politique étrangère américaine, Monsieur Balthazar a rappelé, entre autres, leur rôle dans le coup d'état en Iran en 1953 (renversement du gouvernement légitime pour mettre le Shah au pouvoir), leur appui massif à l'État d'Israël, le triomphalisme des années Reagan qui a mené à négliger la question israélo-palestinienne ou encore les sanctions imposées à la population irakienne depuis 1991. Autant d'erreurs qui ont pu nourrir la haine de plusieurs peuples à l'égard des États-Unis.

Ceci dit, tel que souligné par notre conférencier, les dirigeants américains ont parfois été les auteurs de *bons coups* à l'endroit du monde musulman: ils se sont opposés à l'attaque franco-britannique du



Renée Michon, Service des ressources pédagogiques, Université Laval

Conférencier Louis Balthazar

Évidemment, la présentation de M. Balthazar n'a pas été sans susciter des réactions dans l'assemblée et la période de questions fut fort animée. Que penser de l'intervention en Afghanistan? Les Américains commettent-ils une erreur en collaborant avec l'Alliance du Nord? Quelles sont les prochaines étapes dans cette guerre au terrorisme? Les États-Unis qui, selon M. Balthazar, sont toujours

intervenus au nom d'une grande croisade et n'ont jamais prévu deux coups à l'avance, sauront-ils adopter cette fois-ci une politique plus cohérente?

Et le Canada dans tout ça? M. Balthazar a terminé son allocution en rappelant avec beaucoup de justesse à quel point notre mode de vie est lié à notre *complicité* avec les États-Unis. Pour reprendre les termes du conférencier: *peut-on vraiment séparer notre comportement de notre portefeuille?* Il est impossible, selon lui, de faire abstraction de cette réalité économique (86 p. 100 des exportations canadiennes allant vers les États-Unis...) dans notre critique du modèle américain... Critique qui reste tout de même essentielle, se sont empressés de préciser certains membres de l'assistance!

Le succès de ce *savoureux* brunch-conférence nous permet-il de parler désormais de *tradition*? Espérons-le, car une telle activité, en plus d'alimenter nos réflexions et éventuellement nos cours, permet des échanges stimulants entre collègues et collègues. ♦

Lynda Simard

Cégep de Sainte-Foy et
Collège François-Xavier-Garneau



Marine Dumais

Participants au brunch-conférence

Canal de Suez en 1956, le président Carter a participé à la réconciliation de l'Égypte et d'Israël en 1978 et, plus récemment, ils sont intervenus au Kosovo. Quelques exemples qui amènent à nuancer un peu les condamnations sans appel de la politique des États-Unis.

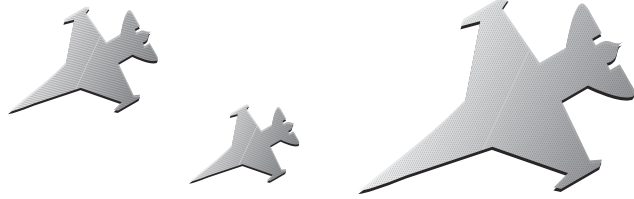


Marine Dumais

Participants au brunch-conférence



7 décembre 1941 : « jour d'infamie » pour la nation américaine



Le 7 décembre dernier a marqué le 60^e anniversaire de la fameuse attaque japonaise perpétrée contre la base américaine de Pearl Harbor, située dans l'île d'Oahu, au cœur de l'archipel d'Hawaï. C'est en effet le dimanche 7 décembre 1941 au matin que deux vagues d'escadrons d'avions nippons s'abattent inopinément sur la rade de Pearl Harbor. D'une durée de moins de deux heures et menée à partir de porte-avions situés à environ 350 kilomètres d'Oahu, cette attaque-surprise, conçue principalement par l'amiral Isoroku Yamamoto, constitue le plus grand désastre naval de l'histoire des États-Unis. Si les dommages matériels s'avèrent immenses (18 navires de guerre touchés dont huit cuirassés, plus de 160 avions détruits, etc.), les pertes humaines n'en sont pas moins effarantes : 2 403 militaires périssent, auquel total il faut ajouter 71 morts chez les civils et 1 178 blessés. Du côté japonais, les pertes se chiffrent à 64 tués et 29 avions abattus¹. Fait à souligner, l'Empire du Soleil Levant pousse l'audace en cette même journée jusqu'à mener un assaut simultané contre d'autres territoires américains, dont les Philippines, de même que les possessions britanniques de Malaisie et Singapour.

À l'occasion de ce 60^e anniversaire, commémoré prématurément en mai dernier avec la sortie du film de Michael Bay au coût de 135 millions \$, il convient de faire le point sur cet épisode marquant que le président américain de l'époque, le démocrate Franklin Roosevelt, a qualifié sans ambages de « jour d'infamie »². Incidemment, cette agression, « one of the turning points in history »³, a donné lieu à un vif débat historiographique aux États-Unis au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Qu'il suffise de mentionner que des auteurs révisionnistes, tels l'historien Harry Elmer Barnes (*Perpetual War for Perpetual Peace*, 1953) et l'amiral Robert Theobald (*The Final Secret of Pearl Harbor*, 1954), ont prétendu que le chef de l'Exécutif, présumément informé des préparatifs d'une attaque nipponne contre la base hawaïenne, aurait délibérément sacrifié sa flotte du Pacifique dans l'espoir de secouer une opinion publique jugée trop

isolationniste et faire ainsi entrer sa nation en guerre. Force est de constater toutefois que la thèse du machiavélisme de Roosevelt, reposant sur le fait que les services secrets américains pouvaient intercepter et décoder efficacement en 1941 les échanges diplomatiques impliquant les hauts officiels japonais, est aujourd'hui fortement contestée par la plupart des historiens. Ces derniers, en fait, tendent plutôt à expliquer le désastre de Pearl Harbor comme étant le résultat d'erreurs malencontreuses, de pure malchance et de confiance excessive déployée par les caciques américains⁴.

◆◆◆
**...cette attaque-surprise,
conçue principalement
par l'amiral Isoroku Yamamoto,
constitue le plus grand désastre naval
de l'histoire des États-Unis.**
◆◆◆

Quoi qu'il en soit, une tel regard rétrospectif sur Pearl Harbor apparaît d'autant plus justifié à notre avis que les récents attentats terroristes commis chez nos voisins du sud, perçus par plusieurs Américains comme « a second Pearl Harbor »⁵, ont amené maints commentateurs, dont les anciens secrétaires d'État Henry Kissinger et Lawrence Eagleburger⁶, à évoquer le douloureux souvenir des événements survenus le 7 décembre 1941.

RÉACTIONS

L'attaque aéronavale de l'Empire nippon contre Pearl Harbor, qui trouve fondamentalement ses origines dans la dégradation marquée des relations américano-japonaises ayant cours depuis le début des années 1930 (invasion de la Mandchourie de 1931, doctrine Stimson de 1932, volonté de Tokyo d'établir une « sphère de coprosperité japonaise » dans le Sud-Est asiatique, etc.)⁷, crée une véritable onde de choc aux États-Unis, et ce, en dépit du fait que plus de 50% des répondants à un sondage Gallup de la fin novembre 1941 aient répondu par l'affirmative à la question « Do you think the United States will go to war against Japan sometime in the near

future ? »⁸. Sans l'ombre d'un doute, le sentiment de consternation est lié en partie à l'ampleur des pertes humaines et des dommages matériels⁹. L'état de stupeur et d'indignation est d'abord ressenti par le

1. Donald Goldstein, « Pearl Harbor, Attack on », dans Bruce Jentleson et Thomas Paterson, eds., *Encyclopedia of U.S. Foreign Relations*, New York, Oxford University Press, 1997, p. 375.
2. Claude Delmas, *Pearl Harbor : La guerre devient mondiale*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1990, p. 142.
3. Gordon Prange, *At Dawn We Slept: The Untold Story of Pearl Harbor*, New York, Penguin Books, 1981, p. xv.
4. Thomas Paterson, J. Garry Clifford et Kenneth Hagan, *American Foreign Policy: A History since 1900*, Lexington, D. C. Heath and Company, 1983, pp. 386-387.
5. *USA Today*, 12 septembre 2001, p. 1A.
6. *Washington Post*, 12 septembre 2001, p. A31 ; *USA Today*, 12 septembre 2001, p. 2A.
7. Pour l'universitaire français Michel Vié, l'embargo pétrolier mis en place par les États-Unis le 1^{er} août 1941 en réponse à l'invasion japonaise de la partie méridionale de l'Indochine joua un rôle clé dans la décision nipponne d'attaquer Pearl Harbor : « Le Japon, dès le 1^{er} août 1941, eut à se prémunir contre un étranglement bien réel, quoique à effet différé : sans ressources en carburant, il s'acheminait vers la paralysie totale de sa marine et de son aviation. S'il se refusait à la perte de son indépendance..., il ne lui restait qu'à choisir les moyens et le lieu du combat » (Michel Vié, « Pearl Harbor : la responsabilité américaine », *L'Histoire*, n° 260, décembre 2001, p. 17).
8. George Gallup, *The Gallup Poll: Public Opinion, 1935-1971*, Vol. 1 : 1935-1948, New York, Random House, 1972, p. 311.
9. Les dommages matériels, toutefois, auraient pu être beaucoup plus lourds si les trois porte-avions rattachés à Pearl Harbor avaient été présents en cette fatidique journée du 7 décembre 1941, ou encore si les bombes japonaises avaient atteint les importants dépôts pétroliers de la base du Pacifique (Charles Neu, « Pearl Harbor », dans Otis Graham, Jr. et Meghan Robinson Wander, eds., *Franklin D. Roosevelt: His Life and Times – An Encyclopedic View*, Boston, G. K. Hall & Co., 1985, p. 318 ; *Newsweek*, 22 décembre 1941, p. 17).





président Roosevelt qui, dès le lendemain (8 décembre), exhorte le Congrès à déclarer promptement la guerre au Japon. Le chef de la Maison-Blanche obtient vite satisfaction puisque les parlementaires, tout aussi atterrés par les événements, se prononcent massivement la même journée en faveur de l'état de belligérance : le Sénat par un vote unanime de 82 voix contre zéro, la Chambre des représentants par une pluralité de 388 voix contre 1¹⁰. La consternation et la fureur, bien sûr, sont également perceptibles au sein de la population comme en fait foi ce propos d'un historien : «The devastating air attack at Pearl Harbor aroused the American people as no other event in history ever had. From coast to coast, from north to south and east to west, came shock, then denial, rage, and finally cries for revenge. «Remember Pearl Harbor» became the slogan and rallying symbol of the war»¹¹. Fait digne de mention, les principaux leaders religieux de la nation américaine, affichant jusqu'alors des vues pacifistes vis-à-vis du conflit européen, endossent sans réserve l'état de belligérance et les dirigeants syndicaux, dont William Green de l'«American Federation of Labor», préconisent la cessation des grèves pour les travailleurs œuvrant dans les secteurs névralgiques liés à la défense nationale¹². Cela fait notamment dire au commentateur Raymond Moley de *Newsweek* : «The acts of Japan on December 7, 1941, created a

situation in which the most individualistic lot of people in the world – the people of the United States – could lay aside differences and move to the pattern of only one impulse»¹³.

Par ailleurs, la commotion d'une myriade d'Américains peut aussi se comprendre par le fait que les négociations entre les diplomates des deux nations, malgré leur ton houleux et comminatoire, durèrent jusqu'au jour de l'attaque¹⁴ et que les autorités du pays de l'Oncle Sam, tant civiles que militaires, jugeaient fortement improbable, voire impossible, un tel raid contre la puissante base du Pacifique¹⁵ sise à plus de 5 000 kilomètres du territoire nippon. L'amiral Harold Stark, par exemple, estimait qu'une éventuelle agression de Tokyo, sans doute de nature amphibie, aurait lieu soit contre les Philippines et la Thaïlande, soit contre l'île de Bornéo¹⁶. Plusieurs Américains de l'époque, incidemment, croyaient dur comme fer que les Japonais étaient physiologiquement et psychologiquement incapables de piloter des avions à réaction...

IMPACT

Provoquant un état d'alerte sur l'ensemble du territoire américain, entre autres sur la côte ouest où la population appréhende des raids aériens japonais (ordre a même été donné d'éteindre les lumières du célèbre 'Golden Gate' de San Francisco dans la nuit du 7 au 8 décembre rapporte

le *New York Times*)¹⁷, l'assaut contre Pearl Harbor génère de multiples retombées.

D'une part, ce raid audacieux, par lequel Tokyo espérait «paralyser» suffisamment longtemps la flotte américaine du Pacifique (au moins six mois) pour que son armée puisse consolider dans l'intervalle sa mainmise sur le Sud-Est asiatique et forcer du même coup Washington

10. *Newsweek*, 15 décembre 1941, p. 24.

11. Goldstein, «Pearl Harbor, Attack on», dans Jentleson et Paterson, eds., *op. cit.*, p. 377.

12. *Newsweek*, 22 décembre 1941, p. 62; 15 décembre 1941, p. 21.

13. *Newsweek*, 15 décembre 1941, p. 84.

14. Il appert toutefois que Tokyo avait essayé d'avertir les États-Unis de l'imminence de la guerre entre les deux nations. En fait, des documents japonais déclassifiés en 1994 révèlent que l'ambassade du Japon à Washington, en ce 7 décembre 1941, n'a pas déchiffré assez vite un message envoyé par Tokyo, considéré comme une déclaration de guerre *de facto*. Ledit message ne fut remis aux autorités américaines que près d'une heure après le commencement du raid contre Pearl Harbor... (Bruce Dunford, «Il y a 60 ans, Pearl Harbor», *Le Soleil*, 8 décembre 2001, p. A25).

15. A vrai dire, Pearl Harbor apparaît alors comme «the nation's most heavily fortified overseas base» (Neu, *Pearl Harbor*, dans Graham, Jr. et Wander, eds., *op. cit.*, 317).

16. Dès le début de l'année 1941, Joseph Grew, ambassadeur américain au Japon, avait pourtant prévenu Washington, sur la base d'informations émanant de l'ambassade du Pérou à Tokyo, que les Japonais, dans l'éventualité d'un conflit avec le pays de l'Oncle Sam, avaient l'intention «de lancer toutes leurs forces dans une attaque-surprise contre Pearl Harbor» (Delmas, *op. cit.*, p. 42).

17. *New York Times*, 8 décembre 1941, p. 6.

Incidentement, la côte est n'est pas épargnée non plus par ce climat d'anxiété : le gouverneur Herbert Lehman, quelques jours après l'attaque, décrète par exemple «practice blackouts in all the cities in New York State» (*New York Times*, 11 décembre 1941, p. 26). Une telle situation n'est pas étrangère au fait qu'une rumeur circule alors à l'effet que les Allemands auraient participé activement au raid sur Pearl Harbor (*New York Times*, 8 décembre 1941, p. 1) et que ceux-ci envisageraient prochainement une action militaire contre des villes américaines du nord-est. Cette rumeur amène le *New York Times* à conclure que «the possibility of raids persists on both coasts of the United States» (*New York Times*, 10 décembre 1941, p. 24).



National Archives and Records Administration, USA

Attaque de Pearl Harbor



National Archives and Records Administration, USA

Attaque de Pearl Harbor

d'acquiescer à l'établissement d'une sphère d'influence japonaise dans ladite région¹⁸, soude l'alliance anglo-américaine. En fait, il faut savoir que Roosevelt, face au gouvernement de Londres résistant désespérément à l'Allemagne hitlérienne, n'avait pu aller au-delà d'un appui moral et d'une aide matérielle jusqu'alors. L'état de belligérance lui permet donc de diversifier et d'intensifier son appui à l'allié britannique. D'autre part, il apparaît clair que le recours américain à la bombe atomique contre le Japon en 1945 n'est pas étranger, dans une certaine mesure, à une volonté de venger l'agression de Pearl Harbor¹⁹. Ces propos personnels du président Harry Truman pour justifier l'emploi de l'arme atomique contre Hiroshima illustrent bien l'état d'esprit vindicatif animant plus d'un Américain dans la foulée de l'événement de décembre 1941 : « Nobody is more disturbed over the unwarranted attack by the Japanese on Pearl Harbor... The only language they seem to understand is the one that we have been using to bombard them. When you have to deal with a beast, you have to treat him as a beast. It is most regrettable but true »²⁰. Il convient en outre de préciser que la création en 1947 de la « Central Intelligence Agency » (CIA), la célèbre agence de renseignements qui se fera particulièrement connaître durant l'ère Eisenhower (1953-1961) par quelques-unes de ses opérations clandestines à l'étranger, répond en partie au besoin des dirigeants américains d'éviter un désastre militaire du type de celui de Pearl Harbor, « the most disastrous intelligence failure in the history of the United States »²¹. Qui plus est, les vols d'avions-espions U-2 au-dessus du territoire soviétique pendant les années 1950 et 1960, de même que la fameuse Initiative de Défense Stratégique du président Ronald Reagan, s'inscrivent entre autres dans une volonté du gouvernement

de Washington de se prémunir contre des attaques-surprises similaires à celle de Pearl Harbor²².

À ces conséquences militaires s'ajoutent également des effets politiques. Ainsi, le raid de décembre 1941, de manière significative, contribue à l'atténuation des querelles partisans entre républicains et démocrates au Congrès. Joseph Martin, leader républicain de la Chambre des représentants, traduit bien les sentiments d'une majorité de parlementaires à cet égard « by declaring that party lines were out for the rest of the war »²³. Surtout, l'agression nipponne, considérée par les agences « Associated Press » et « United Press » comme l'événement le plus important de l'année 1941²⁴, donne en quelque sorte le coup de grâce à l'isolationnisme traditionnel des États-Unis, ce qui n'est pas peu dire si l'on considère que cette doctrine, se caractérisant notamment par un refus systématique de contracter des alliances « contraignantes » avec l'Europe, s'avère solidement implantée en sol américain depuis la fin du XVIII^e siècle. La dissolution de l'influent groupe de pression isolationniste « America First » peu de temps après Pearl Harbor²⁵, de même que la ferme détermination de Washington de participer activement à la création d'une éventuelle organisation internationale visant à garantir la paix mondiale²⁶, reflètent bien le triomphe du credo internationaliste au début des années 1940.

◆ ◆ ◆
**D'autre part, il apparaît clair
 que le recours américain
 à la bombe atomique contre le Japon
 en 1945 n'est pas étranger,
 dans une certaine mesure,
 à une volonté de venger
 l'agression de Pearl Harbor.**
 ◆ ◆ ◆

Enfin, l'attaque de Pearl Harbor, qui donne lieu à pas moins de huit enquêtes officielles entre décembre 1941 et juillet 1946 afin de déterminer les responsables du désastre²⁷, a aussi d'importantes répercussions sur la société américaine. En plus de stimuler l'unité nationale et de soulever l'ire de la population, Pearl Harbor a des effets pernicieux sur un groupe en particulier : la communauté japonaise. Invoquant des considérations de sécurité nationale, Roosevelt signe en effet en février 1942, dans le contexte d'hystérie alimenté par l'attaque nipponne, le décret 9066 qui

permet l'internement des citoyens d'origine japonaise de la côte ouest, vus comme des espions et saboteurs potentiels. Le président démocrate met ainsi en branle un processus qui sera vite désigné par l'« American Civil Liberties Union » comme « the greatest deprivation of civil liberties by government in this country since slavery »²⁸. Toujours est-il qu'à la fin 1942,

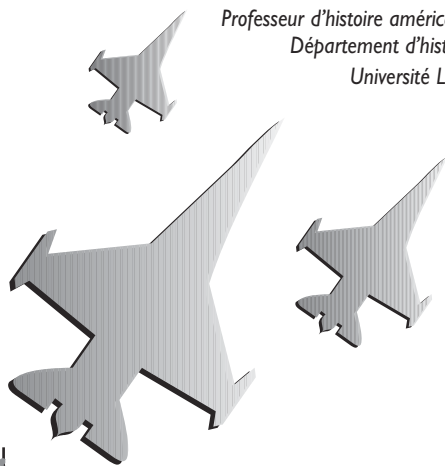
18. Goldstein, « Pearl Harbor, Attack on », dans Jentleson et Paterson, eds., *op. cit.*, p. 376.
19. La volonté de venger Pearl Harbor s'est aussi exprimée dès avril 1942 avec l'audacieux raid du major général James Doolittle contre Tokyo. Ne provoquant que peu de dégâts, ce raid eut néanmoins des incidences sur la poursuite de la guerre, obligeant notamment l'état-major japonais « à prévoir une défense aérienne et maritime permanente de l'archipel, ce qui immobilisa des forces qui auraient pu être utiles ailleurs » (Delmas, *op. cit.*, p. 152).
20. Ronald Takaki, *Hiroshima: Why America Dropped the Atomic Bomb*, Boston, Little, Brown and Company, 1995, p. 100.
21. Loch Johnson, « Central Intelligence Agency », dans Jentleson et Paterson, eds., *op. cit.*, p. 228 ; voir aussi Michael Sherry, « Central Intelligence Agency », dans Richard Kirkendall, éd., *The Harry S. Truman Encyclopedia*, Boston, G. K. Hall & Co., 1989, p. 46.
22. Delmas, *op. cit.*, pp. 205-206.
23. *Newsweek*, 15 décembre 1941, p. 22.
24. *Newsweek*, 5 janvier 1942, p. 49.
25. Créé en juillet 1940 pour s'opposer à une éventuelle participation américaine à la guerre, ce groupe de pression, dirigé par Robert Wood et ayant son quartier général à Chicago, compte quelques centaines de milliers de membres en 1941 et dispose alors de plus de 450 cellules aux États-Unis (« America First Committee », dans Eric Foner et John Garraty, eds., *The Reader's Companion to American History*, Boston, Houghton Mifflin Company, 1991, pp. 28-29).
26. Qu'il suffise de mentionner que la Chambre des représentants, par une écrasante majorité, adopte en 1943 la Résolution Fulbright autorisant entre autres la participation des États-Unis à l'établissement d'une organisation visant à faire la promotion de la paix mondiale au terme de la guerre (Robert Divine, *Second Chance: The Triumph of Internationalism in America During World War II*, New York, Atheneum, 1967, pp. 141-145).
27. Goldstein, « Pearl Harbor, Attack on », dans Jentleson et Paterson, eds., *op. cit.*, p. 377.
28. Peter Irons, « Internment of Japanese-Americans », dans Graham, Jr. et Wander, eds., *op. cit.*, p. 209.



pas moins de 110,000 de ces citoyens (dont les deux tiers sont nés aux États-Unis) ont déjà été déplacés et relocalisés dans des camps entourés de barbelés situés en milieux inhospitaliers (déserts californiens, sites marécageux de l'Arkansas, etc.). Détenus pour la plupart pour une durée d'environ 900 jours, certains de ces Japonais ne seront libérés qu'en 1946²⁹.

En définitive, ce sont autant d'éléments, pour ne nommer que ceux-là, qui aident à saisir pourquoi la majorité des Américains âgés d'au moins six ans à la fin 1941 se rappellent le lieu où ils étaient en cette fatidique journée du 7 décembre³⁰. Il faudra attendre le 22 novembre 1963 et surtout le 11 septembre 2001 pour que les États-Unis connaissent un traumatisme d'une incidence historique comparable, sinon supérieure...³¹ ♦

Bernard Lemelin
Professeur d'histoire américaine
Département d'histoire
Université Laval



29. Ibid., p. 208.

30. Goldstein, « Pearl Harbor, Attack on », dans Jentleson et Paterson, eds., *op. cit.*, p. 378.

31. En dépit de certaines similitudes entre les événements du 7 décembre 1941 et du 11 septembre 2001, du moins en ce qui a trait à la réaction de la population américaine (sentiment de stupeur, sursaut patriotique, etc.), l'historien André Kaspi fait valoir que les différences l'emportent sur les ressemblances : « Aujourd'hui, la guerre ne fait pas rage en Europe et en Extrême-Orient. L'ennemi n'est pas un État. Il conserve l'anonymat, ne revendique pas les actes qu'il a commis, reste muet sur ses intentions et sur ses objectifs immédiats. La cible n'est pas militaire. Sont visés des populations civiles, des bâtiments symboliques, la capitale économique et la capitale politique du pays, et non une base navale dans un archipel lointain » (André Kaspi, « Les leçons de Pearl Harbor », *L'Histoire*, n° 259, novembre 2001, p. 32).

L'Islam, une histoire qui s'inscrit dans la lignée des grandes religions monothéistes

Devant la profusion d'articles portant sur l'Islam depuis les événements du 11 septembre, il n'était pas facile d'aborder de nouveau ce sujet sans sombrer dans une forme de « radotage collectif ». C'est donc sous l'angle de l'histoire comparée des religions que j'ai choisi de vous présenter cette religion qui, ne l'oublions pas, est celle qui gagne aujourd'hui le plus d'adeptes chaque jour sur la planète (près d'un milliard 200 millions d'adeptes). J'espère seulement que ces informations pourront vous permettre de mieux saisir son histoire tant ancienne que contemporaine. En fait, on ne peut comprendre l'Islam (qui signifie *soumission* en arabe) sans replacer son histoire dans l'axe de la formation des grandes religions monothéistes.

1. ABRAHAM À L'ORIGINE DES GRANDES RELIGIONS MONOTHÉISTES DE NOTRE ÉPOQUE

Un Dieu unique amorça, il y a cela près de quatre mille ans, une Alliance (*testamentum* en latin) avec un habitant de la ville d'Ur en Chaldée (Mésopotamie) nommé Abram (il deviendra Abraham à la suite de l'Alliance avec Dieu). À cet homme, dont la femme était stérile, il promit qu'il serait le « père d'une multitude de nations » s'il concluait alliance avec lui. L'un des premiers principes de cette entente était de ne plus adorer d'autres dieux que lui (n'oublions pas que tous les peuples de cette époque – Égypte, Mésopotamie, etc. – étaient polythéistes). L'originalité de cette alliance pour l'époque (il y eut d'autres peuples ayant conçu les bases d'un monothéisme) est qu'il s'agit bien d'un contrat, c'est-à-dire d'un rapport entre les hommes et une divinité, basé sur un échange entre partenaires et non d'une soumission aveugle envers une divinité. A la demande de son Dieu, Abraham quitta donc sa ville natale et partit à la recherche d'une terre promise par ce Dieu qui se révéla être la terre de Canaan, aujourd'hui la Palestine. Ce territoire aride qui se trouvait entre les grands centres de civilisation (l'Égypte, la Mésopotamie et le pays des Hittites) était à la fois un passage naturel pour les marchands mais aussi pour les conquérants,

ce qui explique l'histoire houleuse des Hébreux qui y accédèrent. L'Alliance sera néanmoins renouvelée depuis cette époque par tous les descendants légitimes d'Abraham dont Isaac et Jacob (surnommé Israël¹, le vainqueur, car ce dernier aurait vaincu Dieu dans un combat au corps à corps), et sera codifiée par écrit par Moïse sous la forme des Tables de la loi².

2. NAISSANCE DU JUDAÏSME ET DU CHRISTIANISME, REDEVABLES DE LA TRADITION ABRAHAMIQUE

Les modalités qui définissent la fameuse « élection » – autre nom de l'Alliance – sont davantage des devoirs à accomplir que des créances à honorer et leur observance est la base fondamentale de ce qui deviendra le Judaïsme. C'est la raison pour laquelle l'on définit souvent cette religion comme *la religion du Livre*. La manière d'observer ces lois sera d'ailleurs à la base de différentes traditions dans le Judaïsme. L'une de celles-ci, qui apparut au départ comme une secte juive parmi tant d'autres, connaîtra une finalité historique qui la démarquera de la tradition mère grâce à l'un des élèves du célèbre rabbi Gamahiel, Saul, qui prendra, après l'épisode de Damas, le nom de Paul. D'après la tradition chrétienne, le Dieu d'Abraham désira renouveler son Alliance avec son peuple (Nouveau Testament) en ramenant l'observance des 613 mitzvoths à quelques principes de base qui se révéleront d'ailleurs l'une des forces majeures du Christianisme. Ce renouvellement de l'Alliance est suivi depuis plus de deux mille ans par les différentes traditions chrétiennes (qui, elles aussi, connaîtront différentes ramifications dans leur interprétation de la tradition).

1. Le choix d'Israël comme nom du nouveau pays en 1948 n'est pas fortuit!

2. A propos, il y avait 613 mitzvots (lois) qui forment le Pentateuque et non pas dix (le Décalogue) comme le gardera en mémoire la tradition chrétienne.



Mosquée Jumeirah Dubaï, Émirats arabes

http://islam.org/KidCorner

Le Judaïsme fournira donc au Christianisme, puis, quelques centaines d'années plus tard, à l'Islam, le modèle d'une révélation consignée par écrit qu'ils reprendront telle quelle comme prologue à leur propre message (christianisme) ou qu'ils intégreront dans une chaîne de révélations dont ils estiment que la leur est l'aboutissement définitif (Islam). C'est pourquoi il est toujours étrange de retrouver dans le Coran des références à la religion juive et à Jésus, mais cela s'explique par les nombreuses similitudes dans le modèle théologique adapté par les deux exemples monothéistes qui vont suivre (implication de l'archange Gabriel, croyance en la résurrection des corps, etc.). N'oublions pas que, pour les musulmans, Jésus est l'un de leurs prophètes³ (leurs descendants ont d'ailleurs aussi droit à une part du Gannah, le paradis musulman). Ces derniers ne croient pas cependant que le prophète ait accepté de se laisser crucifier sur la croix⁴, ni qu'il soit le fils de Dieu (principe de la Trinité).

3. L'ISLAM, TROISIÈME RELIGION ISSUE DE LA RÉVÉLATION À ABRAHAM

L'Islam est donc chronologiquement la troisième et la dernière des grandes religions révélées. Pour les musulmans le même Dieu (Allah en arabe) qui s'est révélé à Abraham, puis à Jésus, aurait dicté par le biais de l'archange Gabriel un nouveau message à Muhammad (Mahomet) en langue arabe, en l'an 612 de l'ère chrétienne (le 26 de mois de ramadan)⁵, sur le mont Hira⁶. En quoi peut-on associer Muhammad à Abraham? Tout simplement en se référant à l'un des fils d'Abraham, Ismaël, et à une histoire qui remonte à plus de 3500 ans et qui explique l'hostilité légendaire entre Israéliens et Arabes.

Plusieurs mois après avoir quitté Ur, et suivi à la lettre la parole de Dieu, Sarah (la femme légitime d'Abraham) étant toujours

stérile, elle permit à Abraham de tenter de concevoir un enfant avec sa servante Hagar. Il en résulta Ismaël. Quand Sarah donna naissance à son tour à Isaac, quelques années plus tard, elle fit chasser Ismaël ainsi qu'Hagar de sa maison, connaissant l'importance du droit d'aînesse pour son peuple. Selon les versions bibliques et coraniques, Dieu protégea Hagar et Ismaël qui deviendra le fondateur du peuple arabe⁷. Les musulmans se remémorent d'ailleurs encore cette histoire par le biais des nombreux rituels lors de leur pèlerinage à la Mecque.

La dernière révélation de Dieu à Muhammad clôt donc pour les musulmans le cycle de la Révélation⁸. En fait, pour ces derniers, elle abroge même celles qui l'ont précédée: c'est-à-dire la loi de Moïse fondant l'Alliance avec Israël et la loi de Jésus, fils de Dieu. Venant après les deux autres religions révélées, elle prétend même les rectifier et les parfaire. L'Islam se veut un retour à la religion première, authentique, défigurée par les juifs et les chrétiens. C'est la raison pour laquelle, malgré les nombreux points de convergence entre ces trois religions, elles demeurent inconciliables. Cette intransigeance variera cependant suivant les traditions et les écoles de pensée musulmanes.

4. LA RÉVÉLATION CORANIQUE ET LES DIFFÉRENTES ÉCOLES DE PENSÉE

Le message que transmet directement Dieu à Mohammad constitue le Coran (en arabe *qur'ân* qui signifie récitation). Ce message étant considéré comme la parole de Dieu⁹, cela fait du texte coranique le Verbe incarné, intangible et inimitable, et de la langue arabe la langue sacrée¹⁰. Le Coran s'articule donc autour de quatre grands principes.

1. Il n'y a qu'un Dieu et Muhammad est son prophète. (*Dans le message coranique Muhammad se présente comme un prophète semblable à Abraham, Moïse et Jésus, mais comme il vient corriger les déviations apportées au message des autres, il s'inscrit donc pour les musulmans comme «le» prophète.*)
2. Dieu existe de toute éternité. Tout puissant, il peut ressusciter les morts et anéantir les incroyants. (*Les trois religions croient à la résurrection des corps*)
3. Il faut se soumettre à Dieu et lui obéir. (*C'est pourquoi les disciples du prophète*

s'appellent mouslimouïn (singulier mouslim = soumis = musulman) du verbe aslama, «se soumettre», qui a donné le nom de l'Islam.)

4. Le jugement dernier récompensera infiniment les bons et punira cruellement les méchants. (*Les trois traditions croient, sur ce point, en un paradis; le type de paradis diffère cependant.*)

En fait, si l'on analyse consciencieusement le message de Muhammad, celui-ci apparaît comme un homme sage, généreux

3. C'est la raison pour laquelle il n'est pas si incongru de voir Yasser Arafat se rendre à la messe de Noël à Nazareth.
4. Selon eux, c'est quelqu'un d'autre qui aurait pris sa place.
5. C'est la raison pour laquelle le mois de ramadan est devenu un mois sacré.
6. Notez que cette référence géographique est importante. Pour lui dicter la révélation, l'archange Gabriel transporte Muhammad sur un rocher d'où il monta au ciel pour recevoir le Coran. Ce rocher se trouve justement localisé à l'endroit où se situait l'ancien temple de Salomon. C'est pourquoi les Musulmans y ont construit le Dôme du Rocher qui est devenu le troisième lieu saint en importance pour eux. Mais comme, dans la tradition juive, le peuple d'Israël ne peut retrouver sa Terre promise tant que le temple de Salomon n'a pas été reconstruit... vous voyez l'une des problématiques importantes entre Israël et l'Islam.
7. Pour les Juifs, Ismaël est donc un bâtard. Pour les musulmans, il aida entre autres à construire la Kaaba, lieu central du pèlerinage de la Mecque.
8. L'Islam vit naître en son sein un nouveau prophète, Ba'ab, qui sera persécuté avec ses disciples dans l'Iran chiite de la fin du 19^e siècle. La nouvelle religion qui en découla, **le Bahá'isme** ou **la foi Bahá'ie**, s'avère étrangement l'une des plus féministes de notre époque.
9. En fait, cette parole existerait avant toute révélation. Cet archétype céleste (pensez à Platon) est le Coran éternel, l'écriture en arabe. Cette croyance distingue très profondément les relations du musulman avec le Coran de celles des Chrétiens avec la Bible. Ces derniers ont été seulement inspirés par Dieu. Rien de tel pour le Coran. C'est la parole d'Allah, le verbe de Dieu descendu jusqu'à Muhammad. On pourrait écrire que le Coran se rapproche davantage de l'Eucharistie que de la Bible, c'est pourquoi il est intangible et intouchable.
10. C'est la raison pour laquelle le Coran ne peut être traduit dans une autre langue que la langue arabe. En fait, il l'a été, mais cela demeure injustifiable pour les orthodoxes.





et modéré dont les directives améliorèrent, et de beaucoup, la condition des femmes de son temps. C'est la façon dont on interpréta son message par la suite qui allait être à la base de certaines des problématiques actuelles.

La doctrine islamique issue du Coran est fort simple, et les cinq piliers de l'Islam facilement applicables (profession de foi, prières quotidiennes, jeûne du mois de Ramadan, l'aumône (zakât) et le pèlerinage à la Mecque). Toute la loi de l'Islam est dans le Coran et régit tous les aspects de la vie, tant religieuse que sociale et politique. Pour un musulman, il n'y a pas de distinction entre le profane et le sacré. Pourtant, à mesure que la communauté musulmane s'étend (à la mort du prophète, elle avait gagné toute la péninsule arabique jusqu'à l'Irak et la Palestine) et évolue, la *umma* (communauté musulmane) ressent le besoin de se référer aussi aux propos et à la conduite (*hadîth*) du prophète recueillis par ses proches et retranscrits dans la *Sunna*¹¹ au cours du IX^e siècle¹². Comme Mohammad, à la différence de Jésus, n'avait pas prévu sa succession et qu'il n'eut aucune descendance masculine, sa mort dressa ses partisans les uns contre les autres. Il s'ensuivit un schisme qui divisa les *sunnites* des *chiïtes* (ou *shi'ites*) et des *kharrijismes*.

Après le décès du prophète, quatre hommes choisis dans la tribu des Omeyyades puis des Abassides par la *shura* (assemblée des croyants) guident pendant près de trente ans, à tour de rôle, l'Islam avec le titre de calife (gardien spirituel et temporel de la foi). Ils meurent cependant tous assassinés. Le dernier en titre, Ali, cousin et beau-fils de Mahomet (il épousa sa fille Fatima), aurait dû selon les *chi'ites* (*chia Ali* = partisans d'Ali) être le premier calife, vu ses liens de parenté avec le prophète. À la suite de la bataille de Siffin (37 hégire /658) et de l'arbitrage qui s'en suivit, favorable à l'adversaire d'Ali, l'Islam connut son premier grand schisme.

On retrouve donc d'un côté les *sunnites*, dont les adeptes reconnaissent la légitimité des quatre premiers califes et qui suivent les règles tant du **Coran** que de la **Sunna**. Selon eux on doit obéissance à tout Calife institué dès lors qu'il ne commande rien contre les lois coraniques. Garants de l'orthodoxie musulmane, ils sont partisans d'un Islam modéré, celui du « juste milieu ». Selon les auteurs, leur pourcentage varie entre 85 % et 90 % des musulmans répartis principalement en Indonésie, au Pakistan, en Chine, en Égypte et au Maroc. Quatre traditions de rites, à consonance particulièrement juridique, repositionnent ces différents groupes. Ce sont les rites **malékite, hanafite, chaféite et hanbalite**.

◆◆◆
Toute la loi de l'Islam est dans le Coran et régit tous les aspects de la vie, tant religieuse que sociale et politique.
 ◆◆◆

Les partisans d'Ali, les *chi'ites*, sont ceux qui pensent que la direction de la communauté doit revenir à un membre de la famille de Muhammad et de ses descendants. L'essentiel de la doctrine chi'ite est le refus du califat électif au profit du califat héréditaire. Mais comme Ali fut déposé et son fils Al-Hosaïn tué en 680, les chiïtes attendent désormais son retour ; ce qui ajoute à leur doctrine un côté messianique. Ali, ou l'un de ces descendants, devrait revenir à la fin des temps et inaugurer un règne de justice. En attendant, ils firent confiance à leurs *imams* (descendants du prophète dont la lignée s'éteignit à la fin du IX^e siècle), puis à des clercs inspirés par Dieu, leurs *ayatollahs* (signes de Dieu), détenteurs des secrets de Muhammad et dépositaires de la lumière divine. De plus, contrairement à l'Islam sunnite, le chiïsme accorde une grande valeur à la souffrance à cause du martyre d'Hosaïn. Ce groupe est d'ailleurs particulièrement sensible aux défavorisés et à la justice sociale. Localisé principalement en Iran, en Inde,

au Pakistan, en Afghanistan, au Yémen et en Irak, il représente entre 5 % à 10 % de l'Islam.

Enfin on retrouve le groupe des *Kharrijismes*, ceux que l'on définit comme les puritains de l'Islam. Très minoritaires, ils vivent en Afrique du nord, à Zanzibar et à Oman. Austères et interprétant littéralement le Coran, ils sont restés partisans du califat électif du plus digne¹³.

5. L'ISLAM CONTEMPORAIN

Le califat fut aboli en 1924 et l'Islam est aujourd'hui divisé en États indépendants. Mais les musulmans continuent de se guider sur le Coran, la Sunna et la Charia pour les questions de morale et de foi. « Au 20^e siècle, l'Islam devient un bouclier pour les peuples colonisés. À l'heure de la décolonisation et des indépendances, il est vécu comme une religion du tiers monde qui valorise ses adeptes. Il a su profiter des bouleversements économiques et des « ruptures sociales » pour substituer une forme de vie communautaire à une autre devenue anachronique. Face à l'Occident laïcisé et à un monde communiste qui professe un athéisme militant, il apparaît à beaucoup comme un recours et un refuge. Il emporte surtout l'adhésion parce que sa foi est simple et claire. »¹⁴

L'Islam, cependant, n'est pas seulement une foi mais aussi une civilisation, un mode de vie et une culture qui doit relever le défi d'une symbiose entre religion, développement et modernité. Ne laissons pas les actes de certains terroristes nous cacher la richesse de cet héritage... ◆

Hélène Lafortce
 Département d'histoire et
 de Sciences de la religion,
 Cégep de Limoilou

Pour aller plus loin

Michael Barry, *Le royaume de l'insolence*, Paris, Flammarion, nouvelle édition 2002.

Pierre Chuvin et al., « Juifs, chrétiens, musulmans : terroristes au nom de Dieu », *L'Histoire* n° 259 (novembre 2001), p. 75-83.

Ahmed Rashid, *L'ombre des Talibans*, Paris, Autrement, 2001.

Olivier Roy, *Afghanistan, Islam et modernité politique*, Paris, Seuil, 1985.

Dossier « La vérité sur l'Islam », *L'Histoire* n° 260 (décembre 2001), p. 34-55.

11. La société, lorsqu'elle avait un quelconque problème moral ou juridique, cherchait à le résoudre en se demandant comment le prophète aurait résolu le problème en pareilles circonstances.
12. La loi islamique, la Charia, est constituée de principes tirés du Coran et de la Sunna. Ne cherchez pas le texte de la *chari'a*...
13. Pour une religion dont le principe de base est la soumission, ils estiment fondamental de savoir à quel dépositaire de la parole de Dieu ils doivent se soumettre.
14. Paul Balta. *L'Islam. L'État des religions dans le monde*. 1987, p.151.

Les stages en milieu d'enseignement: portrait de la situation



L'un des mandats confiés au C.A. de l'APHCQ cette année concerne la possibilité d'une rémunération des enseignants qui accompagnent des stagiaires dans le cadre de l'un ou l'autre des programmes de formation en enseignement collégial qui existent maintenant dans plusieurs universités québécoises. Dans un premier temps, le C.A. a délégué à ses deux directeurs la tâche de dresser un portrait de la situation, question de mettre éventuellement au point (s'il y a lieu) une stratégie d'action. En ce qui me concerne, je me suis avant tout penchée sur la situation montréalaise.

1. LES PROGRAMMES DE STAGES DANS LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES

Voici d'abord la liste des universités offrant des programmes de formation à l'enseignement collégial dans le cadre desquels les étudiants peuvent (car tous les programmes n'imposent pas nécessairement un stage) ou doivent suivre un stage dans le milieu. Le tableau qui suit récapitule leurs principales caractéristiques.

Université Laval:

Certificat de pédagogie pour l'enseignement collégial (1^{er} cycle)

Conditions d'admission: Baccalauréat

Stages: 2 stages obligatoires de 90 heures chacun

UQAM:

Programme de pédagogie de l'enseignement supérieur (2^e cycle)

Conditions d'admission: Baccalauréat et scolarité de maîtrise (en cours ou terminée)

Stages: 1 stage obligatoire de 45 heures

Contingentement: 40 étudiants

UQAC:

Certificat en enseignement au collégial (1^{er} cycle)

Conditions d'admission: DEC

Stages: 2 stages optionnels de 45 heures chacun

Université de Montréal:

Microprogramme de formation à l'enseignement post-secondaire (2^e cycle)

Conditions d'admission: Baccalauréat

Stages: 1 stage optionnel de 45 heures

Dans la région montréalaise, les programmes d'enseignement collégial sont récents: celui de l'UQAM date de 1998 alors que l'Université de Montréal accueillait des étudiants dans ce programme pour la première fois à l'automne 2001. Le nombre d'inscriptions y est donc relativement modeste. Pour cette raison, il n'y a pas de pénurie de professeurs-associés (contrairement à ce qui se passe dans la région de Québec; voir à ce sujet le texte de Rémi Bourdeau). Le contingentement imposé par l'UQAM (la seule université à le faire d'ailleurs) semble donc plutôt préventif; en effet, l'an dernier, l'UQAM comptait seulement une trentaine d'étudiants inscrits à ce programme. En outre, les deux programmes montréalais (à l'UQAM et à l'Université de Montréal) visent à la fois l'enseignement collégial et universitaire; tous ces étudiants (qui, par ailleurs, ne se destinent pas tous à l'histoire) ne feront donc pas nécessairement leur stage dans un cégep. En fin de compte, le recrutement d'enseignants prêts à encadrer des stagiaires ne pose pas problème (pas encore à tout le moins) dans la région de Montréal. C'est probablement ce qui explique le peu d'intérêt démontré par les universités montréalaises pour la question de la rémunération des maîtres-associés.

2. LA POSITION DES UNIVERSITÉS MONTRÉALAISES FACE À LA RÉMUNÉRATION DES STAGES

Aucune université québécoise ne rétribue les professeurs-associés qui encadrent les stagiaires dans les collèges. Et bien qu'à l'Université Laval on ait déjà abordé la problématique (je vous renvoie à nouveau au texte de Rémi Bourdeau), les universités de la région de Montréal s'en sont peu préoccupées.

La position de Mme Louise Langevin, la responsable du Programme de pédagogie de l'enseignement supérieur à l'UQAM, apparaît révélatrice: elle-même fondatrice du programme en 1998 (et ancienne enseignante au collégial pendant 14 ans), elle affirme n'avoir jamais même songé à une possible rémunération des professeurs-associés. Elle se montrait d'ailleurs fort surprise d'une telle demande, tout en en reconnaissant la légitimité.

Les administrations universitaires semblent aussi peu réceptives à la problématique des stages en milieu collégial. Par exemple, à l'UQAM, alors que les stagiaires du primaire et du secondaire sont pris en charge par le Bureau des stages de l'UQAM (qui a la responsabilité de repérer et contacter les écoles où pourraient s'effectuer les stages), les stagiaires du collégial doivent faire de façon autonome les démarches nécessaires pour leur placement.

Ce manque de sensibilité à la question de la rémunération des professeurs-associés s'explique fort probablement par le fait que les universités montréalaises ne vivent pas, pour l'heure, de problème de placement de leurs étudiants stagiaires. L'impulsion, à ce niveau, viendra probablement de Québec.

3. LA POSITION SYNDICALE.

En réalité, il ne s'agit pas ici de la position de tous les syndicats car seule la Fédération Autonome du Collégial (FAC) a été contactée dans le cadre de cette première démarche d'information. Cependant, les propos de M. Louis-Philippe Thouin, responsable des relations de travail à la FAC, sont fort intéressants.

La FAC (pas plus que les autres syndicats, selon lui) ne possède pas de position nationale sur la question de la rémunération des stages. En fait, c'était la première fois que la problématique était soumise à la FAC. Le syndicat semble donc très peu au courant de cette nouvelle réalité. Or, le syndicat se montre quelque peu réticent, pour plusieurs raisons...

D'abord, le syndicat a toujours insisté auprès du gouvernement (notamment lors des négociations de conventions collectives) pour qu'une formation en pédagogie (et donc qu'un brevet d'enseignement) ne soit pas obligatoire pour les enseignants du collégial. Il lui semblerait donc paradoxal d'exiger en contrepartie que l'encadrement des stages soit rémunéré. Cependant, du même coup, la FAC reconnaît qu'il lui revient de s'assurer que ses membres soient rémunérés pour le travail effectué.

Ensuite, la FAC affirme que la formation des futurs enseignants du collégial (tâche louable s'il en est, reconnaît-on...) ne fait néanmoins pas partie de la mission des



Parution
hiver 2002

50 ans!

APPRENDRE - COMPRENDRE - SAVOIR

LA REVUE TRIMESTRIELLE DE L'ÉDUCATION
CAPAUXDIAMANTS
(418) 656-5040

donc demander que ce nouveau paramètre d'encadrement des stages fasse partie des prochaines négociations pour le renouvellement de la convention. Or, j'ai déjà souligné la réticence du syndicat face à la question des stages...

Selon M. Thouin encore, la meilleure solution au financement des stages serait d'envisager un partenariat Cégeps-Universités. Toutefois il n'existe pas de table de concertation entre les cégeps et les universités où une telle question pourrait être négociée. Or, le syndicat semble encore ici peu réceptif à l'idée de devenir ce pont entre les cégeps et les universités.

à ce niveau ne sont pas uniformisées dans l'ensemble des universités).

Il pourrait être intéressant éventuellement de s'informer des montants accordés par type de stages, question d'établir une comparaison avec les stages qui existent au collégial et, éventuellement, ajuster nos propres demandes.

5. VOIES D'ACTION?

Quelques possibilités d'action pourraient être envisagées (en autant bien sûr que l'APHCQ, à l'instigation de ses membres, décide de pousser plus loin le dossier) :

- Impliquer les syndicats : il faudrait interpeller les fédérations syndicales (à travers les exécutifs locaux) afin qu'elles développent des positions officielles sur la question.
- Impliquer les universités : il faudrait premièrement sensibiliser les universités ou, en fait, les responsables des programmes d'enseignement collégial (plus spécifiquement dans la région montréalaise) à nos demandes et, en leur faisant valoir que la qualité de l'encadrement ne pourrait qu'en être améliorée, les inciter à solliciter des fonds auprès des administrations universitaires. Cependant, l'APHCQ n'a pas le mandat d'agir au nom de toutes les disciplines enseignées au collégial. Il serait donc peut-être plus souhaitable d'inviter nos syndicats à faire ainsi pression sur les universités et à être le lieu où (à défaut d'une table de concertation) se discutera cette question.
- Impliquer les Directions des Études des cégeps : on pourrait aussi voir à ce que nos collèges respectifs se dotent d'une politique claire et, possiblement, exercent des pressions sur le Ministère de l'Éducation pour débloquer des fonds pour le financement de l'encadrement des stages.

Cependant, avant même de passer à l'action, il faudrait nous-mêmes développer une position claire sur la problématique de la rémunération des stages pour les professeurs-associés. Voilà pourquoi je vous invite à réagir aux questions soulevées dans ce dossier en m'écrivant à l'adresse suivante : cpaquette@claurendeau.qc.ca (tout commentaire sera le bienvenu et sera amené devant le C.A. de l'APHCQ). ♦

Chantal Paquette

Cégep André-Laurendeau

Cégeps, contrairement, par exemple, à la formation des infirmières dans le cadre du programme de Techniques infirmières. De plus, les étudiants que nous encadrons sont inscrits dans des programmes universitaires alors que les infirmiers et infirmières en formation sont bel et bien des étudiants du collégial. C'est donc ce qui justifie que l'encadrement des stages dans les hôpitaux soit reconnu et comptabilisé dans l'allocation des enseignants de soins infirmiers.

Enfin, la FAC s'interroge sur la provenance des fonds éventuellement utilisés pour défrayer la rémunération des stages. D'une part, il n'existe pas d'enveloppe budgétaire prévue à cet effet dans les Cégeps; d'autre part, toute ponction sur la masse salariale semblerait inacceptable. Il faudrait donc que le Ministère de l'Éducation prévoit des montants supplémentaires spécifiquement pour les stages. On devine facilement la position du gouvernement à ce niveau. Avec moult hésitations, M. Thouin m'indiquait une voie d'action possible : il faudrait que les heures d'encadrement de stages soient comptabilisées dans un indice de calcul de la C.I. (de tels indices sont déjà prévus pour les heures de déplacement ou pour un grand nombre de préparations, par exemple). Il faudrait

4. LA SITUATION AU SECONDAIRE

Pendant longtemps, l'encadrement des stages effectués au secondaire (pourtant obligatoires pour l'obtention du brevet d'enseignement) n'a pas été rémunéré. Pourtant, il s'agit clairement d'une extension de l'enseignement universitaire et d'une obligation émanant du Ministère de l'Éducation. Le dossier, en négociation depuis des années, a finalement abouti il y a maintenant 3-4 ans. En effet, un protocole d'entente est intervenu entre les universités (plus spécifiquement les départements de formation des maîtres), les commissions scolaires et le Ministère de l'Éducation.

Pour négocier cette entente et, maintenant, pour gérer les enveloppes budgétaires attribuées, des tables de concertation régionales ont été formées qui regroupent chacune un représentant de la commission scolaire, un représentant de chaque université dispensant un programme de formation des maîtres et (mais ça ne semble pas être obligatoire) un représentant syndical. Les maîtres-associés du secondaire sont donc maintenant rémunérés en argent. Il s'agit d'une rémunération forfaitaire établie en fonction de la durée et des exigences spécifiques du ou des stages (car les règles



La question des stages en enseignement au collégial:



L'Université Laval veut travailler plus étroitement avec les enseignants du collégial



Lors du dernier congrès de l'APHCQ tenu en mai 2001 à Québec, plusieurs membres présents à l'assemblée générale ont souligné les difficultés rencontrées par les professeurs qui accueillent un élève-stagiaire inscrit à l'Université au *certificat d'enseignement au collégial*. Les exigences reliées au rôle de maître-associé, l'impossibilité d'alléger la tâche d'enseignement, l'absence d'allocation financière, sont des motifs souvent mentionnés par des enseignants du collégial pour justifier leur refus d'encadrer un stagiaire. J'ai été mandaté par l'exécutif de l'APHCQ pour discuter, avec les responsables du *certificat* de l'Université Laval, de la problématique liée au stage. Entre autres choses, je voulais connaître leur position sur la pertinence de financer les enseignants du collégial qui accepteraient d'encadrer un stagiaire. Dans ce compte rendu, je vous présente brièvement la problématique des stages dans la région de Québec et les mesures envisagées par Madame *Rachel Barbeau*, responsable des stages à l'Université Laval, pour inciter davantage les enseignants du collégial à accueillir un stagiaire.

Lors d'une rencontre tenue en novembre dernier, Madame Barbeau m'a confirmé la présence d'un problème aigu dans la région, particulièrement dans la discipline histoire. Le nombre de demandes provenant d'élèves désireux de faire un stage en histoire dépasse largement le nombre de places disponibles dans les différents cégeps de la région. D'ailleurs, certains étudiants doivent parfois accepter de se déplacer à l'extérieur de la région de

Québec. Par exemple, à l'automne 2001, sur 37 demandes d'élèves inscrits au certificat en histoire, seulement 26 ont réussi à se trouver une place de stage! 11 élèves n'ont pu se trouver de milieu de stage: ils s'ajoutent à une autre cohorte d'élèves qui ne s'étaient pas trouvés de place la session précédente.

Pour inciter les enseignants du milieu collégial à accueillir un stagiaire dans leur classe, l'Université Laval tente de convaincre le ministère de l'Éducation du Québec de leur accorder une compensation financière. Il s'agit en fait d'une deuxième tentative: les responsables du programme de certificat en enseignement collégial, secteur technique, ont demandé ce financement l'an dernier, et cela sans succès. Pour justifier son refus, le ministère (direction régionale) a invoqué le fait que l'obtention d'un permis d'enseignement n'est pas requise pour enseigner un niveau collégial. Madame Barbeau compte revenir à la charge en 2002 et ce, pour l'ensemble du programme de certificat. L'Université Laval veut revendiquer le même financement accordé aux enseignants du niveau primaire et du secondaire, soit un montant de 660 \$ par année pour chacun des étudiants admis dans le milieu de stage. La façon d'utiliser cette somme d'argent sera à discuter ultérieurement. Pour appuyer leur demande de financement, les responsables de l'Université utiliseront les arguments suivants: *l'Avis du Conseil supérieur de l'Éducation* (mai 2000) qui insiste sur l'importance de la formation des maîtres, les exigences de la réforme actuelle (ensei-

gnement par compétences), la lourdeur de la tâche des enseignants au collégial, etc. On est en droit de se demander cependant si les représentants du ministère n'exigeront pas en retour un contingentement des inscriptions au certificat, du moins dans les disciplines qui n'offrent pas beaucoup de débouchés sur le marché du travail.

Madame Barbeau a tenu à préciser que l'Université cherche aussi, avec cette demande de financement, à établir une meilleure collaboration entre les responsables du certificat en enseignement et les répondants du milieu collégial. En fait, on désire offrir une compensation financière aux enseignants du collégial qui accepteraient de travailler plus étroitement avec les responsables des stages à l'Université. Par exemple, Madame Barbeau souhaite que les enseignants soient bien informés des attentes qu'a l'Université à l'égard des maîtres-associés, veut proposer des rencontres de formations aux enseignants qui accueillent des stagiaires pour la première fois, aimerait travailler avec les enseignants pour mettre à jour les outils d'évaluation de stages, etc. En attendant, la réponse du ministère, Madame Barbeau cherche à sensibiliser les enseignants du milieu collégial de l'importance de partager leur expérience avec un jeune en formation, de leur donner une possibilité de prendre contact avec le marché de travail...

Les membres de l'exécutif de l'APHCQ aimeraient connaître vos réactions. Avez-vous des arguments pertinents qui pourraient convaincre les représentants du ministère à traiter les maîtres-associés du collégial sur le même pied que ceux du secondaire? Quelle forme pourrait prendre ce financement? Seriez-vous prêts, en échange d'une compensation financière, à accepter dans votre classe un stagiaire et de travailler plus étroitement avec les responsables du programme universitaire? C'est un dossier à suivre et qui sera probablement abordé dans un prochain *bulletin*. ♦

Rémi Bourdeau

Collège François-Xavier-Garneau

Vox populi

Le «Vox populi» fait relâche dans le présent numéro. Vu le peu de réponses obtenues, nous en avons déduit que les gens étaient très occupés sur le terrain à réaliser la réforme et que le moment n'était pas venu encore pour en donner des échos. Bon travail à tous pour la réalisation des plans-cadre! (n.d.l.r.)





Rencontre avec... Denis Vaugeois

Une délégation du comité de rédaction du bulletin a rencontré l'historien-éditeur Denis Vaugeois le 21 janvier dernier à ses bureaux des Éditions du Septentrion à Québec. Monsieur Vaugeois a enseigné pendant plus d'une dizaine d'années à différents niveaux, il a écrit de nombreux ouvrages, a travaillé au ministère de l'Éducation, dans les médias, dans le milieu de l'édition... Il prépare pour l'automne prochain un ouvrage sur l'expédition de Lewis et Clark aux États-Unis, thème qui le passionne actuellement comme vous pourrez le voir dans l'entrevue. Nous avons cru à propos de rencontrer Denis Vaugeois cette année, en 2002, car il y a 40 ans, il fondait avec toute une équipe une parution historique devenue « un classique » que plusieurs d'entre nous ont connu quand « nous étions jeunes » : le journal Le Boréal Express. Nous voulons le remercier d'avoir pris le temps de répondre avec générosité à nos questions¹ sur son parcours et ses intérêts en histoire.



L'historien-éditeur,
Denis Vaugeois

Pierre-Paul Beaumont / Cégep de Limoilou

de monde. Il fallait faire plus, on cherchait un véhicule qui rejoigne beaucoup de monde. Cela aurait pu être la radio, la télévision, des livres, des revues, on faisait le tour. Et, en faisant le tour, on s'est dit le véhicule qui rejoint le plus de gens, c'est encore le journal et donc on s'est dit on va faire un journal historique. On sentait le besoin de faire quelque chose pour rejoindre beaucoup de monde car on se rendait compte que les gens n'avaient pas de référence historique. A cette époque, il y avait eu un grand débat sur la nationalisation de l'électricité, et il fallait tout expliquer : l'arrivée des grandes compagnies, l'apport du grand capital... les gens n'avaient pas de référence. Alors on s'est dit : pour prendre des décisions éclairées, il faut connaître le contexte historique, donc on va avoir un véhicule qui va faire connaître le contexte historique et on avait comme objectif de travailler à la conscientisation des gens par une meilleure information, par une meilleure connaissance. Pas d'objectif précis pour une cause, mais un objectif général : développer la conscience politique par une meilleure information, une meilleure connaissance de notre histoire. C'était le sens de notre démarche.

APHCQ. Justement notre question suivante était sur les objectifs du projet et vous venez d'y répondre.

DV. Cela veut dire que vos questions sont bonnes !

APHCQ. Ce projet a-t-il été compliqué à mener à bien ?

DV. Pour nous autres, je vais avoir l'air vantard, mais il n'y avait pas grand chose qui nous résistait... cela n'a pas été plus compliqué qu'autre chose. Mais il est sûr que le projet a nécessité beaucoup de ressources. Faire un journal, cela voulait dire avoir les moyens financiers et cela voulait dire avoir la capacité d'écrire, être capable de tenir un rythme, être capable de gérer. L'équipe que nous avons constituée avait ces ressources-là : Jacques Lacoursière, par exemple, avait laissé ses études de droit pour aller s'occuper d'une entreprise familiale en imprimerie, donc Jacques avait des notions d'imprimerie ; Gilles Boulet², qui était avec nous, un homme d'une intelligence et d'une détermination à toute épreuve ; monseigneur Albert Tessier, un homme qui a toute sa vie réalisé des choses

LE CHOIX DE L'HISTOIRE

APHCQ. Pourquoi avoir choisi d'étudier l'histoire et d'en faire un des axes de votre carrière ?

DV. Difficile d'identifier un déclencheur de façon précise. Premièrement, j'ai commencé à étudier en Lettres et j'ai été déçu par les cours de littérature et j'ai découvert de bons professeurs en histoire parmi lesquels on retrouvait à l'époque notamment Guy Frégault, Maurice Séguin et Michel Brunet. Deuxièmement, j'ai été préparé à aimer l'histoire au collège parce que c'était une discipline majeure au Séminaire de Trois-Rivières où j'ai étudié ; on y retrouvait des archives très importantes que monseigneur Tessier avait développées pendant toute sa vie et qui étaient d'une très grande richesse : une bibliothèque spécialisée en histoire et des milliers de documents de toutes natures. On y avait peu accès comme étudiant, mais assez pour avoir une certaine curiosité ; dans la « maison », c'était quelque chose d'important, mais pas assez pour que quelqu'un, en sortant, décide de se spécialiser en histoire. Mais dès que je me suis retrouvé à l'université en lettres, je me suis rendu compte que l'histoire m'intéressait, j'ai corrigé ma licence en mettant plus d'histoire et moins de littérature. Et quand j'ai commencé à enseigner, je disais toujours, s'il y a des cours d'histoire que personne ne veut, moi, je les prends. A l'époque, il n'y avait pas assez de cours en histoire pour occuper un professeur à temps plein, et progressivement j'ai ramassé les cours d'histoire...

APHCQ. Pourquoi votre intérêt pour l'histoire nationale ?

DV. Je n'aime pas le terme « histoire nationale ». Il faudrait qu'on m'explique ce que c'est... Pour moi, la question ne se pose pas comme ça. D'ailleurs, peut-être devancerons-nous une autre question, quand on a choisi le terme Boréal, c'est un terme qui n'avait pas de référence politique, c'est fondamental. Pour moi, mon intérêt, c'est l'histoire des gens, des populations, des gens qui sont venus peupler un territoire et ce territoire, c'est l'Amérique du Nord, même si aujourd'hui ils sont repliés sur une partie de l'Amérique du Nord. Ce qui nous intéresse, c'est l'histoire du monde atlantique, les gens arrivent d'Europe et en Amérique, il y a déjà des gens qui habitent là, ce sont les Amérindiens. Donc un intérêt pour ceux qui sont déjà là et pour ceux qui arrivent à n'importe quel moment et de n'importe où, donc la diversité du peuplement.

LES 40 ANS DU JOURNAL LE BORÉAL

APHCQ. Quelle a été la genèse du projet, comment cette idée vous est-elle venue ?

DV. Le déclencheur peut paraître un peu étonnant. Après les élections de 1960 au Québec, il y a eu une remise en question d'une foule de choses. Et on avait commencé à faire une petite revue, le Bulletin de la Société Pierre-Boucher, Pierre Boucher étant un personnage historique important à Trois-Rivières. Il y avait un fonds Pierre-Boucher, les archives s'appelaient Pierre-Boucher... On avait créé la Société Pierre-Boucher et on avait un bulletin. On s'est rendu compte tout de suite que notre bulletin n'avait pas beaucoup d'intérêt parce que ça ne rejoignait pas beaucoup

1. Nous voulons aussi exprimer nos remerciements à Joanne Cloutier (Cégep de Limoilou) qui a aidé à l'élaboration des questions pour l'entrevue.



impossibles, a accepté de nous aider; Lévis Martin, un autre prêtre, arrivait de Paris où il avait étudié en graphisme et en histoire de l'art, donc mûr pour faire du graphisme, de la mise en page; monsieur Pierre Gravel, libraire local, sachant donc gérer; et finalement Jacques Lacoursière et moi, on avait la passion, le goût, on aimait écrire. Tout ça mis ensemble, plus un type, un nommé Jean Laurin, qui nous a fait confiance au niveau de l'imprimerie, un véritable dynamo, qui nous a pris en charge, non seulement pour nous imprimer, mais aussi pour faire notre promotion commerciale. Il nous a organisé un lancement à Montréal et ç'a été tout de suite la grosse couverture de presse. Les journalistes regardaient le journal et étaient fascinés. Il y a eu des échos très élogieux dans la presse. Et là, on a été débordés, on avait des téléphones, de la correspondance, on voulait en savoir plus, les gens voulaient s'abonner. On avait tout prévu, sauf le succès! Il rentrait à peu près 1000 abonnés par mois, on n'était pas préparés à une telle réaction. Par ailleurs, il faut se rappeler qu'on avait travaillé un an à préparer le premier numéro: trouver le format, le style, la mise en page, établir un plan... tout décider, y compris le nom du journal: *Le Boréal Express*. Au début, on l'appelait le Boréaliste, en référence au *Nouvelliste* de Trois-Rivières. Finalement, Jean Laurin nous avait dit il faut un nom composé, quelque chose de dynamique. Express sonnait un peu anglais, mais à l'époque on lisait beaucoup le journal devenu la revue française *L'Express*, donc ça ne nous gênait donc pas de faire Boréal Express.

APHCQ. En quoi ce projet était-il «révolutionnaire» pour l'époque? C'était nouveau...

DV. La formule journal avait déjà été utilisée, il y avait des précédents. Il existait le Journal de la femme, revue qui parlait de l'histoire de la femme; il y avait le Journal du monde, grand format qui faisait un peu comme nous autres. On avait découvert aussi un Journal d'Israël. Mais personne ne l'avait fait sous forme de périodique. On sortait un numéro à la fois. C'est d'ailleurs une chose qui a été compliquée. On a d'abord été en négociation pendant des mois avec les presses universitaires qui finalement n'ont pas embarqué; après, on a été en négociation avec Fides, et là encore après des mois de tergiversations notamment à propos de la

complexité de la question des envois, le premier numéro étant prêt, J. Lacoursière, G. Boulet et moi nous sommes débarqués à Montréal pour rencontrer le président de Fides, le Père Paul-Aimé Martin, qui nous aimait bien, qui faisait confiance au projet, mais il y avait des réticences dans sa maison. Finalement on a déchiré le contrat et on est revenus à Trois-Rivières en disant qu'est-ce qu'on fait maintenant. Il était pas question d'essayer avec un troisième. Donc on s'est dit on va devenir éditeur nous-mêmes: on était six et on a mis chacun un 100 \$ dans la cagnotte, on a trouvé un imprimeur à Trois-Rivières qui faisait crédit, et c'est comme ça que, concrètement, on est partis comme entreprise. Puis on a fait un produit qui, honnêtement, était bon et qui a été apprécié. Le premier album a été vendu à l'époque à 75 00 exemplaires. Pour des gens pas connus, qui venaient d'une région, qui n'avaient pas de réseau de distribution, qui partaient de zéro, c'était quand même pas mal.

APHCQ. Quels échos les différents volumes ont-ils eus?

DV. C'était un peu délirant! Par exemple, le lendemain du lancement à Montréal, un journaliste-chroniqueur de la *Presse* avait commencé sa chronique en disant: «Courir les lancements, c'est ennuyant, on voit toujours le même monde, mais il arrive parfois des exceptions, et hier soir il m'a

reprandre nos titres et notre matière, ils jouaient le jeu. Par exemple, un jour, la *Presse* et le *Soleil* avaient en gros titre «Les Anglais, maîtres de Québec» qui était le titre du numéro de 1629.

APHCQ. Cela devait être extraordinaire de faire une production qui fonctionnait aussi bien?

DV. En fait, on retient surtout le travail et les efforts qu'une telle réalisation demandait. On travaillait à partir des sources, du matériel de première main, donc, par exemple, Lacoursière devait analyser la correspondance des intendants...

APHCQ. Pourquoi le journal a-t-il arrêté d'être publié?

DV. On devait sortir un numéro par mois, 10 numéros dans une année, je ne suis pas sûr que la première année on ait réussi à le faire, mais je suis certain qu'on n'a pas tenu ce rythme-là pendant longtemps. Alors on a commencé à prendre du retard et cela nous prenait plus d'un mois pour sortir un nouveau numéro. Plus ça allait, plus c'était pesant; pour les derniers numéros, ceux sur la Rébellion et sur l'Union, je me rappelle que j'étais seul pour finir ces numéros-là. Les autres membres de l'équipe avaient d'autres projets et j'avais été chercher des collaborations extérieures. Mais ce n'était pas facile pour le style, il fallait écrire un peu à la manière journalistique, être documenté de façon assez rigoureuse. C'est



été donné d'assister à un lancement exceptionnel» Et toute sa colonne portait sur *Le Boréal Express*. De plus, le magazine «Perspectives», qu'on retrouvait au centre de certains journaux, avait un reportage spécial sur le Boréal.

APHCQ. Donc une belle couverture de presse?

DV. Oui. Et même, quand on sortait un numéro, les journaux s'amusaient à

l'épuisement qui est venu à bout de nous autres. Et il y a eu en plus un autre facteur de taille: un changement dans les tarifs postaux. Notre journal n'avait pas été

2. Monsieur Boulet a été par la suite fondateur de l'Université du Québec à Trois-Rivières, puis il en a été le premier recteur, puis président de l'Université du Québec.



reconnu comme étant un périodique, parce qu'il n'y avait pas la « vraie date » dessus au moment de la parution (d'ailleurs, à un moment donné, on va la mettre pour se conformer au ministère des postes). Un numéro de 1822, ça ne fonctionnait pas ! Et c'est d'ailleurs Jean Chrétien, député de Saint-Maurice et un de mes confrères de classe et aussi de J. Lacoursière, qui avait intercédé pour nous et avait plaidé notre cause. Cela nous coûtait le même prix pour expédier le journal que pour l'imprimer ! Alors les tarifs postaux nous enlèvent nos moyens financiers, et en même temps, on est à bout de souffle. On arrête au milieu des années 1960...

APHCQ. Pourquoi n'y a-t-il jamais eu de réédition récente ?

DV. Il a souvent été réimprimé, mais pas récemment. Les réimpressions étaient compliquées en raison des corrections à faire sur le matériel, sur les films. Au point de vue technique, cela était devenu de plus en plus délicat. De plus, chaque membre de l'équipe est allé faire autre chose... Mais on conserve toujours le projet de reprendre le Boréal car on nous en parle tout le temps, notamment dans les salons de livre. On est toujours étonnés. Il y a en presque toujours eu chez les bouquinistes car des écoles en ayant des grosses quantités s'en sont départies... il y a encore en circulation. Mais là on a l'idée de le rendre de nouveau disponible, mais on ne peut pas le faire tel quel, il faudrait lui faire une « toilette » un peu moderne, et c'est du travail. Et il s'agit d'un format qui coûte cher, on ne pourrait plus le faire de la même façon aujourd'hui.

APHCQ. Comment cette réalisation a-t-elle influencé votre production qui a suivi ?

DV. Prenons le cas de Jacques Lacoursière, il a appris son histoire en faisant le journal car il avait une formation en littérature et non en histoire, il avait eu 15 heures d'histoire avec moi. Il avait fait un peu de recherche et cette recherche l'a amené à être engagé par monseigneur Tessier comme archiviste. A partir des archives, on avait accès à une documentation extraordinaire et on rédigeait le journal avec cette base. On a baigné là-dedans constamment et on apprenait à écrire, à écrire rapidement, à écrire correctement. Jacques, comme nous tous, a fait sa gymnastique avec ce journal-là et a pu développer son talent d'écriture. Le Boréal a été une école incroyable ! Ce que l'on sait faire aujourd'hui, on l'a appris là, à tenir ce rythme-là, à travailler rapidement, à trouver rapidement l'information et à la communiquer à l'écrit et à l'oral. En

effet, nous avons été très présents dans les autres médias, car comme on était connus, on nous sollicitait pour toutes sortes de choses. Nous avons fait des émissions « Le Sel expérimental » (les moins jeunes se souviendront du « Sel de la Semaine ») en histoire ; la première émission radio de Radio-Québec, c'est Jacques Lacoursière qui l'a faite ; certains sont devenus des collaborateurs au ministère de l'Éducation, consultants pour l'ONF pour des films historiques. Toutefois cela nous enlevait du temps pour le journal. C'était peut-être plus facile à faire, plus agréable, plus valorisant, moins exigeant, moins contraignant, donc on se laissait distraire.

◆◆◆
Le Boréal a été une école incroyable !
Ce que l'on sait faire aujourd'hui,
on l'a appris là, (...)
◆◆◆

APHCQ. Par après, est arrivé *Canada-Québec : synthèse historique*³.

DV. Quand on a arrêté le journal, on a fait une série de 10 numéros pour la Commission du Centenaire en 1967 correspondant à la naissance des 10 provinces canadiennes. En fait, c'est surtout J. Lacoursière qui a pris le contrat, car moi j'étais à ce moment là au ministère de l'Éducation du Québec comme responsable de l'enseignement de l'histoire. En fait, tout se tient, car à cause du journal et de son aspect didactique (un bulletin didactique accompagnait le journal pour montrer aux professeurs comment l'utiliser en classe), on avait suggéré que je pose ma candidature au concours. J'ai quitté le ministère assez rapidement car je n'étais pas confortable, la réforme de l'époque n'avait pas d'allure et je suis toujours prêt aujourd'hui à la dénoncer, à la critiquer. Cela a commencé à l'époque à aller mal et ça continue aujourd'hui. Donc, à l'époque, on avait annoncé une synthèse de l'histoire du Canada, *Canada : Unity and Diversity*, chez Holt, Reinhart et Winston sous la direction de Cornell, avec la participation de Jean Hamelin, Fernand Ouellet et Marcel Trudel. Ce fut très choquant pour nous car on récupérait l'histoire avec un slogan politique (« Unité et diversité ») et nos trois historiens francophones étaient donc édités d'abord en anglais. Et la « rumeur » voulait que cet ouvrage soit édité en français, mais traduit de l'anglais. Et on s'est dit c'est pas vrai qu'on va nous enseigner l'histoire de cette façon ! Et comme on était farouchement opposés à utiliser l'histoire comme

propagande, on acceptait encore bien moins que d'autres le fassent... Et on a décidé de faire notre propre synthèse...

APHCQ. Quel pourrait être le lien qu'on pourrait faire entre votre intérêt pour l'histoire et votre engagement et votre carrière politique ?

DV. J'aurais envie de dire qu'il n'y en a pas. Il n'y en a pas, sauf que ce que j'ai réussi à faire en histoire, cela m'a fait connaître, et pour aller en politique, être connu aide un peu. Il s'agit toutefois d'un lien indirect. Au niveau des convictions, c'est clair que dans l'équipe, on était un certain nombre à « flirter » avec l'idée d'indépendance, mais on se méfiait de ça quand on faisait de l'histoire. On essayait de ne pas se laisser influencer par nos idées que je pourrais appeler nationalistes. Il y a peut-être un autre lien. Quand on fait de l'histoire, ça nous rend sensibles à l'histoire politique et c'est clair qu'on a le goût d'aller voir comment ça se passe, d'être député, d'être à l'intérieur d'un gouvernement. Et en sortant de la politique c'est le même phénomène. J'ai écrit un livre *Québec 1792, la naissance du parlementarisme*, et mon expérience politique m'a aidé à faire ce livre, entre autres, en connaissant mieux les mécanismes parlementaires et le processus électoral et démocratique. La politique, c'est une école extraordinaire ! On peut dire tout le mal qu'on voudra, mais quand on veut faire ça un peu sérieusement, c'est une école incroyable. J'ai beaucoup appris en faisant de la politique. Par ailleurs, j'ai possiblement été un politicien différent et très peu partisan parce qu'historien. La vérité n'est pas à un endroit, il y a en a un petit peu partout, tout se nuance. On fait de la politique de façon plus nuancée et plus critique avec une formation d'historien.

APHCQ. Est-ce que votre formation d'historien a eu un impact sur votre expérience politique ?

DV. Oui. L'histoire nous apprend beaucoup de choses, entre autres, à lire un texte de façon critique. Un historien se pose toujours des questions : qui a écrit ça ? c'est quoi son intention, son objectif ? que fait l'auteur dans la vie ? est-ce que le document est authentique ? Il s'agit de ce qu'on appelle en histoire la critique interne et la critique externe. Par conséquent, quand on arrive en politique, on est méfiant. On se dit, un instant, il était où pour rapporter ça ?

3. Cet ouvrage a été distribué dans le réseau scolaire de l'époque à quelque 300 000 exemplaires.

Était-il là? Quelqu'un lui a-t-il raconté cela? Donc on a l'esprit critique, et c'est très précieux. On recherche de l'information sur le contexte, sur les antécédents, afin de faire une meilleure analyse du présent. L'histoire est quand même là pour nous aider à comprendre le présent. L'histoire est donc une discipline qui prépare très bien à la politique et qui amène à relativiser les choses. Je me rappelle, quand j'étais en politique je faisais souvent des interventions au caucus ou au conseil des ministres avec un petit rappel historique et monsieur Lévesque adorait ça, tout comme les collègues. Des fois, le premier ministre me disait : j'espère que demain vous allez nous faire un petit rappel historique!

◆◆◆

L'histoire est donc une discipline qui prépare très bien à la politique et qui amène à relativiser les choses.

◆◆◆

APHCQ. Vous dirigez actuellement une des rares maisons d'édition qui se spécialisent au Québec dans les livres d'histoire, Septentrion. Quel est le public qui est ciblé?

DV. On vise plusieurs publics. Aujourd'hui on a discuté d'un livre qu'on fait sur les mémoires, le journal, la correspondance d'un aumônier militaire, l'abbé Crochetière. Il s'agit du seul aumônier catholique à être mort au combat dans les tranchées. Et un jour, un journaliste, qui habitait à deux rues d'une rue Crochetière s'est posé des questions sur le nom et il a mis la main sur les papiers de ce prêtre. Dans ce cas, notre public ce sont les gens qui s'intéressent à l'histoire militaire et aux anciens militaires. Nous avons sorti récemment un livre sur la vie quotidienne et donc nous nous adressons là à un autre public, à des gens fascinés par l'ethnologie. Il y a plusieurs clientèles en histoire. Nous-mêmes, on aime l'histoire, mais on ne lit pas tout. La déception qu'on a avec les années, c'est qu'on se rend compte que là où on pensait avoir un public, les enseignants, on n'en a plus vraiment. Aujourd'hui on a l'impression qu'il y a eu évolution et que ce n'est plus comme c'était : une certaine proportion d'enseignants restent intéressés, mais notre public est partout ailleurs. Il ne s'agit pas d'un reproche, mais simplement d'une constatation qui n'est peut-être pas généralisée. Ce n'est pas dans les congrès d'histoire qu'on vend le plus de livres! Les professeurs d'histoire achètent moins de livres d'histoire, en lisent-ils encore? Par ailleurs, dans les

salons du livre, ce sont des gens de toutes conditions sociales, mais passionnés par l'histoire, qu'on rencontre. Ils lisent tout, ils savent plein de choses, et ils en racontent.

L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

APHCQ. Quelle est votre opinion sur la place de l'histoire dans nos programmes scolaires (secondaire et collégial)?

DV. Au collégial, je crois qu'il n'y a pas de cours d'histoire obligatoire pour tous les étudiants. Et ce n'est pas un prérequis pour aller quelque part à l'université, à ce que je sache.

APHCQ. Au collégial, nous avons un cours obligatoire en sciences humaines sur l'histoire de la civilisation occidentale en 15 semaines.

DV. Ah, mon Dieu! C'est comme un «anti-cours» d'histoire. Ce que je disais tout à l'heure ne peut plus être vrai avec une telle réalité. Un bon cours d'histoire devrait apprendre à critiquer les documents, à les questionner. Le monde occidental vu de cette façon ne peut-il pas devenir du bourrage de crâne? C'est bien d'avoir une connaissance générale, je ne suis pas contre, mais les avantages d'un bon cours d'histoire s'estompent. D'une certaine façon, un enseignement formateur de l'histoire a été évacué à peu près à tous les niveaux. Mais comment cela va-t-il se passer avec la réforme? Les disciplines ont perdu de leur importance, on met l'emphase sur des objectifs et des compétences. Alors ce qu'on sait, c'est que pour cette forme d'enseignement, l'histoire a des chances de reprendre une place car l'histoire est une discipline d'accueil. Si on veut faire un projet, il s'agit d'une discipline de référence commode à partir de laquelle on peut faire de la littérature, du français, des mathématiques, des sciences.... C'est un lieu d'intégration facile et naturel. Et on n'avait qu'à ouvrir le journal *Boréal* pour visualiser cette intégration des disciplines. Et un élément qui me fait plaisir c'est que le manuel unique va perdre de l'importance. On s'en va vers un ensemble de ressources et d'outils pédagogiques pour développer un cours. Et c'est bon pour l'histoire.

APHCQ. Pourquoi?

DV. Parce que par définition un bon cours d'histoire ne se donne pas avec un manuel unique. Il se donne avec des lectures, avec une cueillette de données partout : des vieux journaux, des bouts de livres, des documents, c'est comme ça qu'on construit. D'ailleurs, on a construit délibérément la nouvelle édition du *Canada-Québec* non

plus comme un manuel, mais comme un livre de référence, un ouvrage utile.

◆◆◆

(...) un bon cours d'histoire ne se donne pas avec un manuel unique. Il se donne avec des lectures, avec une cueillette de données partout (...)

◆◆◆

QUELQUES RECOMMANDATIONS D'UN HISTORIEN-ÉDITEUR

APHCQ. Quelles sont les lectures d'un historien-éditeur? Seulement de l'histoire?

DV. Je lis beaucoup depuis tout le temps. J'aime beaucoup les romans. Pendant de grandes périodes de ma vie, j'ai arrêté de lire des romans car je n'avais pas le temps. Ma femme m'en passait de temps en temps que j'appréciais tous. Elle m'a ramené à des lectures de loisirs où tu apprends, notamment à écrire. Par exemple, j'ai écrit *La fin des alliances*, et je dis au début que je l'ai fait un peu à la manière de *L'amour au temps du choléra* de Gabriel Garcia Marquez. L'auteur y raconte plusieurs fois la même histoire présentée de façons différentes. J'ai donc des auteurs qui m'inspirent... Présentement je lis beaucoup sur un sujet en particulier car je suis en train d'écrire sur une expédition qui a été faite aux États-Unis, une traversée du continent par deux Américains, Lewis et Clark, qui ont publié leurs journaux. Et il y a eu énormément d'ouvrages autour de cet événement, donc beaucoup à lire, notamment en anglais. Le sujet va être encore plus d'actualité dans les prochaines années avec le bicentenaire de l'expédition et de l'achat de la Louisiane par les Américains. Petite anecdote à ce sujet : je me promène avec une pièce de monnaie américaine, le «golden dollar». On retrouve un Américain dessus, la nouvelle «Pocahontas» qui faisait partie de l'expédition de Lewis et Clark, et elle porte un enfant. Son mari, Toussaint Charbonneau, un Montréalais, a été engagé comme interprète pour l'expédition. Et le bébé que l'on retrouve sur la monnaie s'appelle Jean-Baptiste Charbonneau. Ce n'est pas une belle histoire?... En raison de mes recherches sur ce sujet, 90% de mes lectures sont en anglais. Certains de mes ouvrages vont d'ailleurs paraître prochainement en anglais, ce qui est devenu presque un passage obligé pour les ouvrages d'histoire événementielle, qui a été un peu mise de côté par les historiens professionnels d'ici.





Notre intérêt pour l'histoire événementielle explique peut-être l'intérêt d'un certain public et le désintérêt de certains autres, qui portent leur attention davantage sur une histoire séquentielle, plus abstraite. Toutefois, les livres associés à ce courant peuvent poser problème car les gens ne s'y retrouvent pas nécessairement. Les Américains, eux, n'ont pas abandonné la biographie, les livres d'histoire traditionnelle, ils sont très forts dans ce domaine. **APHCQ.** Que pensez-vous des romans, films historiques ?

DV. Comme lecteur, je n'aime pas beaucoup les romans historiques. J'ai peur de ça, je ne sais jamais quand je peux m'y fier. Toutefois s'il s'agit de romans d'Amin Maalouf qui se passent au Proche-Orient, alors je suis confortable parce que c'est un univers que je ne connais pas. Mais avec les romans se passant ici, je deviens trop exigeant, je voudrais que tout soit vérifié : les descriptions de costumes, les moyens de transports. Je calcule tout : il est parti de Montréal et il est arrivé à Québec en tant de temps, il me semble que cela ne se peut pas... Je deviens trop critique. Pour le film, je suis plus tolérant. Toutefois, souvent on nous invitait, J. Lacoursière et moi, à aller visionner des films historiques, on était impitoyables : dans un film, on pouvait relever 50 erreurs, alors on a beaucoup moins de plaisir ; on est trop critiques.

APHCQ. Quelle est votre opinion sur les biographies « style Max Gallo » ?
J'aime bien les biographies ; parmi tous les livres d'histoire, c'est encore les biographies que j'aime le plus. Il y a en une que j'ai relue dernièrement, celle de Talleyrand par J. Orrieux. J'apprécie aussi les biographies romancées, par exemple un ouvrage de Sultizer sur une femme ayant développé un empire de produits de beauté à Vienne. **APHCQ.** Auriez-vous des recommandations à faire pour des suggestions de lectures pouvant intéresser des professeurs d'histoire ?

DV. De bons romans historiques comme *La guerre des autres*, ou *De père en fille*, écrits par Louise Simard et Jean-Pierre Wilhelmy. J'aime bien des auteurs comme Garcia Marquez, Erik Orsenna (*L'expédition coloniale*) qui demeurent des références. Ce sont des romans que j'adore. Il y a aussi les ouvrages de Daniel Boorstin (*Les créateurs* ou *Les découvreurs*) que je recommande chaudement. Un autre ouvrage, un roman historique que j'ai lu récemment, m'a impressionné par son utilisation

des documents : *Undaunted Courage* de S. Ambrose qui raconte l'expédition de Lewis et Clark. Il s'agit d'un « best-seller » aux États-Unis depuis quelques années. Pour moi, lire est un bon divertissement. **APHCQ.** Vous aimez beaucoup le cinéma. Des recommandations pour un film à contenu historique vu récemment ?
DV. Là, je suis plus embêté. J'aime les films historiques. À chaque année, je vais à Cannes et c'est clair que les films historiques ou les documentaires sont une priorité. Un film qui m'a bien marqué est « The Mission » de R. Joffé avec R. De Niro et J. Irons, film qui se passe chez les Amérindiens d'Amérique du Sud.

◆◆◆
Comme lecteur, je n'aime pas beaucoup les romans historiques. J'ai peur de ça, je ne sais jamais quand je peux m'y fier.
◆◆◆

LA PASSION DE L'HISTOIRE...

APHCQ. Malgré le fait qu'on déplore parfois le peu de place faite à l'histoire dans nos écoles, il existe un certain engouement ou un engouement certain pour l'histoire de nos jours avec la canal Historia, des revues d'histoire, la passion de la généalogie, les Fêtes de la Nouvelle-France... Comment l'expliquez-vous ?

DV. C'est vrai. L'histoire reste très présente. Les gens veulent savoir et ils posent des questions. Les gens veulent connaître leurs origines et ils veulent se raconter. Nous recevons beaucoup de manuscrits de mémoire. Aujourd'hui, plusieurs personnes veulent écrire un livre. Pour les hommes politiques, il s'agit presque d'un passage obligé. Être auteur et être éditeur, c'est prestigieux dans notre société. Le livre a une place importante, et le livre qui raconte une vie, une histoire, ça plaît. L'histoire est probablement une discipline qui correspond à un besoin de se situer dans le temps.

APHCQ. Quel conseil donneriez-vous à un jeune qui vous dit qu'il veut étudier en histoire en 2002 ?

DV. Je ne sais pas trop... J'avais l'habitude de répondre à cette question en disant que, pour aller en histoire, il faut, vous m'excuserez, que la personne soit bourrée de talent, autrement, elle est mieux d'aller ailleurs. Pour s'en sortir, il faut avoir beaucoup de cordes à son arc. D'abord la discipline historique est fragile, la vérité

historique est quelque chose qui se laisse discerner difficilement. On n'est jamais trop trop sûr de ce qu'on va avancer, malgré tous les efforts que l'on fait. Donc il faut être un peu modeste en partant, assez solide et travailleur. Il faut aussi être capable de bien s'exprimer. Il faut aussi être rapide, disponible. Un bon exemple est Jacques Lacoursière, qui rassemble ces qualités. A quelques heures de préavis, il peut traiter d'une question, le faire facilement... Il faut posséder des talents de communicateur, par écrit ou oralement. Si on possède toutes ces qualités, on peut faire de l'histoire, on réussira et on sera même trop sollicité. Quand on devient connu, on peut être sollicité presque tous les jours pour des entrevues, des conférences, des avis... ! Mais attention, on ne gagne pas nécessairement bien sa vie... Pigiste, un historien vit modestement. L'histoire peut devenir un luxe, mais il y a plusieurs façons de gagner sa vie avec une formation en histoire : radio, télévision, cinéma, musées, édition, diplomatie... Mais souvent les gens arrêtent alors d'être historiens, ils ont une formation en histoire qui les aide à faire leur chemin ; ils ne gagnent pas leur vie avec le métier d'historien. Gagner sa vie avec le métier d'historien est exceptionnel !

APHCQ. Un dernier message pour nos membres, des professeurs d'histoire du collégial ?

DV. L'histoire est une des disciplines avec lesquelles on peut avoir le plus de succès comme professeur. Quand on aime sa discipline, il s'agit d'une des disciplines les plus agréables à enseigner. Elle se renouvelle constamment parce qu'on est influencé par le présent, par les événements actuels. Il y a une ouverture sur le monde, une curiosité qu'il faut transmettre. Et le professeur, à mon avis, doit être passionné et se nourrir constamment de lectures. Pour être un bon prof, il faut lire beaucoup, et il faut transmettre ce goût. Pour l'instant, même si on fait grand usage d'Internet, de documentaires télévisés, de films, la source par excellence demeure l'imprimé. L'imprimé n'est pas fugitif, on peut s'arrêter, souligner, relire, y retourner. Un vidéo est moins malléable et ce qui est sur Internet n'est pas toujours fiable et bouge beaucoup, il s'agit d'une source fluide et éphémère. L'imprimé est en train de gagner cette guerre !

APHCQ. Merci beaucoup, monsieur Vaugois ! ◆

**Martine Dumais et
Patricia Lapointe**

L'Histoire de demain passe par l'Assemblée nationale

Du 7 au 11 janvier dernier avait lieu à l'Assemblée nationale la dixième édition du Forum étudiant. Cette intense et intensive semaine de simulations des travaux parlementaires a donné l'occasion à une centaine d'élèves de niveau collégial de vivre une expérience des plus enrichissantes.

Qu'ils proviennent de l'histoire ou de ses domaines connexes, la nouvelle génération de passionnés de Sciences Humaines a représenté avec assurance les collègues du Québec. Par leurs prestations chevronnées pour bonifier des projets de charte et de loi, les jeunes politiciens, membres du gouvernement, de l'opposition officielle ou du deuxième parti de l'opposition, ont su faire avancer

les débats et ainsi grandir et faire grandir la démocratie québécoise.

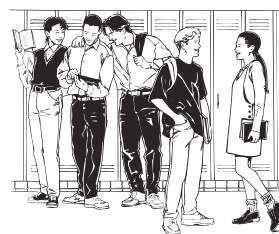
Que ce soit pour l'actualisation de la démocratie au XXI^e siècle, la protection des ressources hydrauliques ou la rétention des savoirs québécois, mesdames et messieurs les députés(es) ont montré que le parlementarisme est une institution où les fondements historiques et la collaboration sont la clé du succès.

Ces cinq jours passés sur les sièges des « vrais » ministres dans le « vrai » Salon bleu du Parlement de Québec ont été une expérience pédagogique hors du commun. Non seulement les participants se sont familiarisés avec les lieux, le système et les complexes procédures parlementaires,

mais ils ont aussi développé de nouvelles compétences transversales précieuses pour leurs projets futurs.

Enfin, le Forum a fait la preuve que la politique interpelle toujours les jeunes d'aujourd'hui, que la démocratie est une valeur chère à la nouvelle génération et que la relève est détentrice d'un grand potentiel. En constatant cet intérêt des élèves, force est d'admettre qu'il vaut la peine de s'investir dans cette activité pédagogique non seulement pour informer les élèves de son existence, mais pour les encadrer et les accompagner. Après tout, ce sont peut-être eux qui passeront à l'Histoire? ♦

Patricia Lapointe
membre-associé
Encadreur du Forum
Étudiant 2002
Cégep de Limoilou



La crise du 11 septembre et ses suites

Depuis quelque temps, l'actualité internationale retient notre attention. Afin de mieux s'y retrouver, j'ai déniché quelques sites Web intéressants autant pour les enseignants que pour leurs étudiants. L'affaire Ben Laden provoque de nombreuses questions dans nos classes. Voici quelques sites qui pourront guider votre réflexion et votre compréhension des événements.

Le **Lycée Charles Baudelaire**¹ offre un dossier à télécharger en format PDF sur le monde musulman : la religion, l'islam face à l'occident, la civilisation, ... Ensuite, **Phosphore**² présente un dossier très bien documenté permettant d'éviter les amalgames entre islamisme, mouvement idéologique né au 20^{ème} siècle, et islam : les origines de la religion, les sources de l'islamisme, des chiffres clés pour connaître la répartition de la communauté musulmane dans le monde, un lexique et une bibliographie. Pour sa part, l'**Académie de Caen**³ expose une carte géographique pour

visualiser les délimitations des zones du monde musulman, du monde asiatique et du monde de l'Occident chrétien : ce sont les trois civilisations dominantes dans le monde, les autres étant dominées et parfois menacées d'acculturation. Aussi, l'**Académie de Versailles**⁴ propose un dossier très complet qui reprend l'histoire des Talibans, en précisant les dates clés qui ont amené aux événements actuels et les enjeux de cette guerre. Le **Courrier international**⁵ donne en ligne une masse d'informations complètes et surtout une carte animée⁶ sur les diverses ethnies en Afghanistan. En ce qui concerne la tragédie du 11 septembre, le site **Thucydide**⁷ suggère de nombreuses pistes de réflexions ainsi que des sources pour tenter de comprendre cet événement tragique. Enfin, face à cette crise internationale, deux sites Web nous aident à saisir les tenants et les aboutissants de la politique étrangère américaine au Proche et Moyen Orient (**Cliosoft**⁸ et **Courrier international**⁹).

LE 60^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ATTAQUE JAPONAISE DE PEARL HARBOR

Cet événement historique qui provoqua l'entrée en guerre des États-Unis en 1941 a déjà 60 bougies. Puisqu'il est abordé presque systématiquement dans plusieurs cours d'histoire de niveau collégial, attardons-nous à quelques sites pouvant

suite à la page 23 : Crise

1. www.edres74.cur-archamps.fr/lycees/lycrabau/eleves/exposes/islam/islam.pdf
2. www.phosphore.bayardweb.com/document/docRef=105262&rub=PhoEtuDossieAct
3. www.discip.crdp.ac-caen.fr/histgeo/cartolcartaires/gd_civil.htm
4. www.ac-versailles.fr/etabliss/plapie/MediaAfghan2001.html#ancre67917
5. www.courrierinternational.com/dossiers/geo/afghanistan/afghanistan_00.htm
6. 212.121.182.49/dossiers/geo/afghanistan/gif/ethnie.swf
7. www.thucydide.com/actualite/11sept2001/
8. www.cliosoft.fr/10_01/arab_us_index.htm
9. www.courrierinternational.com/dossiers/geo/etats-unis/etats-unis_00.htm



COURVILLE, Serge et Robert GARON (dir.), Québec: ville et capitale, coll. Atlas historique du Québec, Ste-Foy, PUL, 2001, 457p.

Depuis les années 1990, les Presses de l'Université Laval se sont lancées dans la publication de la collection « Atlas historique du Québec ». Il s'agit là d'un vaste projet dont quatre ouvrages avaient été publiés jusqu'à présent, et nous avons nous-mêmes rendu compte de deux d'entre eux dans ce même bulletin (*Bulletin de l'APHCQ*, Vol. 4, n° 3, mars 1998, 21-22).

Cette cinquième livraison de l'Atlas historique du Québec porte exclusivement sur la ville de Québec et son évolution géo-historique. Les directeurs, Serge Courville et Robert Garon nous proposent une œuvre de collaboration réunissant pas moins de 32 auteurs. Il s'agit là d'une initiative heureuse car la dernière synthèse remontait à *Histoire de la ville de Québec, 1608-1871* de John Hare, Marc Lafrance et David-Thierry Ruddel (Montréal, Boréal, 1987). Il s'agit d'un ouvrage fort ambitieux également, dont on n'avait pas vu d'égal depuis *Québec, ville fortifiée du XVII^e au XIX^e siècle* d'André Charbonneau, Yvon Desloges et Marc Lafrance (Québec, Éditions du Pélican / Parcs Canada / Approvisionnement et Services Canada, 1982). L'on nous permettra de faire écho à cette ambition par un compte-rendu substantiel.

Cet atlas comporte **quatre parties**.

La **première partie** porte sur les **débuts, de l'occupation amérindienne à 1608**. Elle débute par une analyse de la géographie du lieu. La qualité de sa situation géographique, ainsi que sa commodité, font de l'emplacement de la ville de Québec un site de choix qui offre des avantages tant commerciaux qu'au point de vue des stratégies militaires, avec une zone d'influence qui s'étend de l'Atlantique à l'arrière-pays continental (qui, plus tard, s'inscrira dans l'axe de développement industriel et économique Québec-Windsor). Mais le lieu a aussi ses limites, dont le climat particulièrement froid. Le lieu est également fort convoité par les adversaires commerciaux. « Capitale d'une colonie, Québec devait être approvisionnée par la mère patrie, dépendance qui la rendait nécessairement vulnérable » (p.17).

Cette première partie aborde, en second lieu, la présence amérindienne dont nous n'avons qu'une vue incomplète à cause du développement urbain qui limite les fouilles. Cependant les rares traces retrouvées attestent d'une occupation ancienne remontant au premier sylvicole il y a 3000 ans, quoique seul le site archéologique de Place-Royale montre jusqu'à présent une occupation plus permanente.

◆◆◆
**Cette cinquième livraison
de l'Atlas historique du Québec porte
exclusivement sur la ville de Québec
et son évolution géo-historique.**
◆◆◆

La première partie se clôt sur le Québec du début de la Nouvelle-France. Elle s'attarde aux voyages de Cartier et de Champlain, œuvres de propagande coloniale relatant la rencontre des deux Mondes et biaisées par la perception européenne. Puis, comme il se doit, la fondation de Québec et le programme de colonisation de Champlain sont abordés ainsi que les incertitudes militaires amenées par l'occupation des frères Kirke. L'établissement de la ville et le problème posé par la mise en place des fortifications sous l'égide de la Compagnie des Cent-Associés suivent. Enfin, dans cette partie est également analysée l'importance de Québec dans la conquête du marché de la fourrure et du continent.

La **deuxième partie** aborde Québec en tant que **ville impériale, soit de 1608 à la veille du projet confédéral**. Cette partie inclut le changement de métropole tout en analysant pour les deux périodes les principales fonctions urbaines. On y fait état de l'émergence de la vie urbaine à l'époque de la Nouvelle-France et de la nécessité d'adopter un plan d'urbanisme associé à la fonction militaire de la ville; ce plan d'urbanisme et l'érection des fortifications seront l'œuvre de l'ingénieur Chaussegros de Léry. Le Québec marchand, avec ses réseaux, ses lieux d'échange et sa structure hiérarchique, du grand marchand négociant au

petit commerçant en passant par les forains et les domiciliés, est abordé sous l'angle de biographies de marchands. La construction navale, tant dans les chantiers royaux que chez les particuliers, était la seule industrie de transformation permise en colonie. Québec en fut le berceau. Autre rôle d'importance de la ville de Québec, sa fonction de capitale religieuse lui a octroyé le privilège d'héberger l'évêque de la Nouvelle-France et d'avoir formé un premier clergé canadien grâce au séminaire. La politique impérialiste du roi Louis XIV faisant de Québec la capitale d'un empire commercial continental allant jusqu'au golfe du Mexique heurte la métropole anglaise et ses intérêts coloniaux, ce qui, à terme, mènera au siège militaire de Québec et à la capitulation de la Nouvelle-France.

La Conquête et le changement de métropole amènent un nouveau contexte géopolitique et le district de Québec ne sera qu'une partie du tout impérial anglais en Amérique. Cependant, la donne change avec l'agitation révolutionnaire américaine et la ville de Québec prendra une importance stratégique pour la Grande-Bretagne. Au cours de cette période, Québec devient le siège de l'Église anglicane cependant que la fonction religieuse catholique, quant à elle, est menacée. Les édifices religieux catholiques sont détruits alors que les sources de financement sont coupées. La mort de Pontbriand laisse l'Évêché sans titulaire, ce qui paralyse l'institution ecclésiastique, soit les nominations aux cures, l'organisation des écoles paroissiales, etc. Au cours des six années que dure la vacance du siège épiscopal - l'autorité papale n'étant pas reconnue par Londres - les chanoines du chapitre se divisent l'administration religieuse de la colonie. Le statut de capitale religieuse de Québec s'affirmera ainsi par les stratégies et les décisions qu'y prendra le haut clergé au cours de cette période. Et ce n'est qu'en 1817 que Londres consentira à reconnaître officiellement l'évêque de Québec en le nommant au Conseil législatif du Bas-Canada.

Sous le Régime britannique, la difficulté de maintenir des écoles confessionnelles



en activité conduit à la création par des particuliers britanniques et canadiens de petites écoles élémentaires, d'écoles d'enseignement classique, d'écoles d'arts d'agrément ainsi que d'écoles de préparation au travail. Ces écoles de particuliers déclineront après 1845 lorsque la mise en place d'un système éducatif sera confié au clergé. Inspiré par la théorie des miasmes, par la théorie des humeurs ainsi que par la médecine populaire, le secteur de la santé était pris en charge en partie par des intervenants laïcs (chirurgiens, sages-femmes, apothicaires) et en partie par les communautés religieuses (hôpitaux). Mais la mise en place des institutions parlementaires, au tournant du XIX^e siècle, amène les autorités coloniales à intervenir de plus en plus dans ce secteur (politiques de santé, budgets, administration) et conduira à la création du Collège des médecins et des chirurgiens en 1847. Dans le commerce, les deux tiers de l'élite marchande de la ville retournent en France après la Conquête; ils seront remplacés par des marchands britanniques qui, au fait des réseaux d'échanges impériaux, en viennent à dominer l'économie. Les principaux types de marchands (de blé, de bois, de gros) sont analysés au moyens d'exemples biographiques.

On y fait état de l'émergence de la vie urbaine à l'époque de la Nouvelle-France et de la nécessité d'adopter un plan d'urbanisme associé à la fonction militaire de la ville (...)

Par ailleurs, les plans d'urbanisme proposés par les ingénieurs britanniques, dont Gother Mann, sont essentiellement assujettis aux impératifs de défense militaire; on complète le rempart et on aménage batteries, poudrières, ravelin, contregardes, les tours Martello ainsi que la citadelle permanente. Cette vision unidirectionnelle du développement urbain ne tient pas compte de la forte croissance de la population. L'opposition entre les activités urbaines et militaires qui en résulte s'estompera avec l'incorporation de la ville en 1833 qui permettra aux autorités civiles de faire entendre leurs voix et à la première planification urbaine d'ensemble d'être promulguée.

La troisième partie de l'ouvrage, intitulée « Une ère de contraste » traite successivement de l'évolution historique d'un XIX^e siècle qui s'étend jusqu'aux années

1920, puis d'un XX^e siècle des années 1920 jusqu'aujourd'hui. Avec la fin du XIX^e siècle, la ville de Québec s'engage dans une suite de mutations importantes. D'abord capitale politique du Bas-Canada, puis capitale nationale du Canada-Uni de 1852 à 1855 et de 1860 à 1865, Québec devient enfin capitale provinciale à la faveur de la Confédération. Après 1860, la restructuration de l'économie de Québec (déplacement des activités marchandes et portuaires vers Montréal, départ de la garnison britannique, etc.) stoppe la croissance démographique et induit des changements majeurs, comme le départ d'une grande partie de la population anglophone et son remplacement par des Canadiens français provenant des campagnes, ces derniers en venant à compter pour le tiers de la population de Québec au recensement de 1901. Le cas de l'immigration irlandaise fait l'objet d'une analyse spécifique fort éclairante. Pourfendant la vision historiographique ontarienne qui a forgé un mythe autour de la première vague composée surtout de petits cultivateurs protestants en provenance du Nord-Est de l'Irlande, l'auteur signale qu'à partir des années 1830 les contingents irlandais sont dorénavant principalement composés de journaliers agricoles catholiques du Sud et de l'Ouest de l'Irlande, parlant peu ou pas l'anglais, qui ont réussi à se payer le voyage vers l'Amérique grâce à un système d'entraide baptisé le *remittance system*. Ces derniers participent du mouvement migratoire qui s'accroît fortement au cours de ces années pour culminer en 1847. A l'opposé de l'Ontario orangiste anticatholique, ils trouveront à Québec une terre d'accueil propice à leur établissement.

L'économie de Québec de la seconde moitié du XIX^e siècle doit faire face au déclin de la construction navale et du commerce du bois équarri qui ne bénéficient plus du protectionnisme britannique. Les travaux de dragage du chenal du Saint-Laurent et la construction du pont Victoria amènent un déplacement de l'axe économique. La ville de Québec perdra la majeure partie du commerce du grain et du bois et de l'import-export au profit de Montréal. Pour pallier les difficultés, la classe d'affaires de Québec se tourne vers le développement industriel (chaussure, vêtement, métallurgie, imprimerie et reliure, meuble, alimentation, matériel de transport) qui en viendra à compter 11 pour 100 des emplois de ce secteur pour toute la province en 1871. Ce réveil sera freiné deux ans plus tard par la crise économique. Malgré tout, Québec est passée

à l'ère manufacturière grâce à l'introduction du travail mécanisé et cette croissance se poursuivra par la suite. Le commerce de détail se développe également sur la rue Saint-Joseph, devenue axe commercial, et dans les différents marchés et halles de la ville; chacun de ces derniers faisant l'objet d'une présentation dans l'ouvrage.

Le cas de l'immigration irlandaise fait l'objet d'une analyse spécifique fort éclairante.

Autrefois siège d'un diocèse aux dimensions continentales, Québec voit s'effriter peu à peu son influence religieuse avec la guerre d'indépendance américaine qui lui soustrait les paroisses du Sud, puis avec la création des diocèses de Kingston, de Charlottetown, de Montréal, etc. Seule la création d'un archevêché regroupant les diocèses du Canada-Uni en 1844 redonne un certain pouvoir religieux à la ville de Québec. Comme ailleurs en Occident, Québec s'engage également dans la révolution médicale qui repose sur la bactériologie et l'hygiène et qui prône l'observation des symptômes, des lésions et séquelles des maladies ainsi que l'identification des agents pathogènes. L'intervention de l'État donna son impulsion à la professionnalisation du personnel médical avec la création de l'École de médecine en 1847 et celle du Conseil d'hygiène de la province de Québec en 1887. Mais l'importance des densités urbaines est propice à la contagion et aux conflagrations. Avec le déclin de l'immigration internationale dans les années 1850, la mortalité s'était quelque peu résorbée; mais la dégradation des conditions de vie résultant des difficultés économiques la ramène à la fin du XIX^e siècle aux niveaux de l'Ancien Régime, tout en contribuant aux clivages et tensions sociaux. Diverses mesures sont prises pour remédier à la situation: construction de l'aqueduc et d'un réseau d'égout, déplacement des cimetières, collecte des ordures, établissement d'un corps de police et d'incendie. Mais ces infrastructures et services demeurent longtemps insuffisants. Parallèlement, Québec voit son paysage architectural se transformer au gré des occasions de reconstructions que laissent conflagrations et incendies. Reflet des modes culturelles, l'architecture domestique et institutionnelle passe de l'architecture canadienne-française et du palladianisme britannique au style



néo-classique, néo-Renaissance, Second Empire, « victorien ». Villas et cottages de style romantique se répandent en banlieue par une élite s'accaparant les meilleurs sites de la région. Profitant de la vague de romantisme, le gouverneur général Lord Dufferin réussira à sauvegarder, à restaurer et à réhabiliter les fortifications, notamment en les surmontant de tours et de tourelles. Elles prendront valeur de symbole de la ville de Québec pour le tourisme naissant.

Avec le tournant du XX^e la croissance économique apporte une ère de prospérité à Québec qui durera de 1890 à 1940. Soutenue par l'élite commerciale et financière, l'agrandissement et la modernisation du port, l'arrivée du chemin de fer ainsi que l'aménagement d'un réseau routier vers Charlevoix et le Saguenay-Lac-Saint-Jean assureront l'intégration de l'arrière-pays à l'économie, avec la ville de Québec comme pôle prépondérant. La croissance des échanges, de l'emploi, des salaires et de la consommation profitant au commerce et à la finance, ajoutée aux nouveaux emplois liés à l'électricité, au téléphone, et à la croissance de la fonction publique, conduit à la tertiarisation de l'économie de Québec. Au cours de ces années, le commerce au détail connaît des changements profonds ; les marchés publics cèdent graduellement la place aux épiceries, puis aux supermarchés d'alimentation.

L'expansion urbaine se fit grâce à trois vagues annexionnistes, la première de 1889 à 1908 avec Saint-Sauveur, le parc Victoria et un petit quartier de Sillery, la seconde de 1908 à 1941 avec Saint-Malo, le port de Sillery, Limoilou, Montcalm, Giffard, des parties de Duberger, de Notre-Dame-des-Angeles, de Charlesbourg, qui mena l'extension au-delà de la rivière Saint-Charles, la troisième de 1969 à 1973 avec les Saules, Duberger, Neufchâtel et Charlebourg-Ouest. La « loi d'altitude » du géographe Raoul Blanchard s'applique à l'analyse du clivage entre la basse-ville surpeuplée et insalubre et la haute-ville qui bénéficiait d'habitations familiales et de rues plus vastes ainsi que d'installations sanitaires et de lieux de loisirs mieux adaptés aux besoins. L'expansion se fit aussi du côté du fleuve avec l'aménagement d'un nouveau port et d'élevateurs à grains de 1875 à 1900, puis de 1925 à 1931 avec la construction du port de l'anse Wolfe. On combla également des battures et des grèves marécageuses pour installer l'Anglo-Canadian Pulp and Paper Company en 1928, puis la construction de l'autoroute Dufferin-Montmorency dans les années

1970, cette dernière malgré les protestations des écologistes. Accompagnant la poussée vers les banlieues au détriment du centre-ville, l'on connut conséquemment une expansion en hauteur dans la haute-ville avec l'érection de gratte-ciel, dont le bâtiment Price dans les années 1930, puis l'édifice Marie-Guyart (ou « Complexe G ») et l'hôtel Concorde dans les années 1960 et 1970. Entre-temps, le Vieux-Québec devint arrondissement historique et protégé en ce sens par la *Loi sur les monuments historiques* promulguée en 1963.

Du côté religieux, Québec perd graduellement son influence religieuse. En 1899, l'établissement d'une délégation permanente représentant personnellement le pape au Canada jette une ombre sur le statut de l'archevêque de Québec. Dans les années 1940, cette tendance se poursuit avec l'établissement à Ottawa des sièges du Secrétariat permanent de l'épiscopat canadien ainsi que de la Conférence catholique canadienne. À la fin des années 1950, l'évêque de Québec n'est plus cardinal, ces titres étant dorénavant dévolus aux évêques de Toronto et Montréal.

L'ouvrage aborde la place et le rôle des institutions scolaires en tant que lieux de socialisation impliqués dans la ville et les quartiers et en lien avec les autres institutions fondamentales, soit la famille et l'Église. Lieu de pouvoir local, par le biais des paroisses et de la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ), puis de la Commission scolaire de la Capitale après l'abandon de la confessionnalité en 1998, mais lieu de pouvoir central aussi car Québec a abrité au XIX^e siècle le département et le conseil de l'Instruction publique avant la création en 1964 du ministère et du conseil supérieur de l'Éducation. Le réseau scolaire de Québec sera marqué par une baisse marquée de la population anglophone au milieu du XIX^e siècle, puis par la poussée d'urbanisation et la croissance démographique des Canadiens français qui porte à 13 411 les élèves inscrits à la CECQ en 1915-1916, à 18 578 en 1929, puis à 24 308 en 1954. Mais l'étalement urbain, entre autres facteurs, amène une décroissance des effectifs scolaires dès le début des années 1960. La Réforme Parent vient modifier les vocations institutionnelles avec la création des polyvalentes, qui offriront les cours de métier, et des cégeps, dispensant quant à eux l'enseignement technique et préuniversitaire. La réorganisation des services pour mieux répondre aux besoins du milieu et aux nouvelles

réalités du monde du travail font qu'en 1990 la CECQ compte 12 043 élèves au régulier et 12 000 adultes en formation continue. Cette section de l'ouvrage consacrée à l'éducation est l'occasion d'approfondir plus spécifiquement certaines institutions clés comme le Petit Séminaire, l'Académie commerciale et la Maîtrise de Québec.

◆◆◆

L'ouvrage aborde la place et le rôle des institutions scolaires en tant que lieux de socialisation impliqués dans la ville et les quartiers et en lien avec les autres institutions fondamentales, (...)

◆◆◆

Du côté de la médecine, depuis 1921 les progrès ont été considérables. Ils furent marqués par le déclin des maladies infectieuses et l'abaissement de la mortalité, surtout infantile, qu'ont favorisés de meilleures conditions de vie et d'hygiène et les progrès immenses réalisés dans la profession médicale quant aux moyens diagnostiques et chirurgicaux ainsi qu'aux nouveaux traitements et médicaments apportés par la révolution technologique. L'intervention de l'État dans le domaine, principalement en terme de législation et de dépenses, a accompagné la croissance des effectifs médicaux, sa laïcisation et sa féminisation. Nous assistons pourtant à un plafonnement du progrès médical car, écrit-on, « l'espérance de vie à la naissance n'a pas progressé davantage durant la seconde moitié du XX^e siècle que durant la première partie. Il ne semble pas y avoir un lien direct entre l'argent investi et l'amélioration de l'état de santé de la population » (p.315).

Le vingtième siècle de la ville de Québec a été marqué du sceau de l'industrie touristique. A ce sujet, l'ouvrage s'attarde bien évidemment au Château Frontenac, présenté comme un symbole mythique connaissant un rayonnement tant national qu'international. Le traitement de la section consacrée au Château Frontenac donne le ton pour la suite et la fin de l'ouvrage, prenant l'allure d'une publication touristique, de haute qualité sans doute, mais vantant de façon plutôt élogieuse les mérites touristiques de l'actuelle ville de Québec sans trop de sens critique.

La quatrième partie de l'ouvrage, consacrée au « Québec d'aujourd'hui », constitue donc une sorte d'apologie de l'actuelle ville de Québec où sont principa-



lement mis en relief les sites panoramiques, les rues pittoresques, les loisirs, les lieux et monuments commémoratifs, la côte de la Montagne et les plaines d'Abraham, alors que « la déambulation urbaine devient la clé de voûte d'une mise en scène patrimoniale » (p.341). À côté de ces cartes postales et de ces images d'Épinal, l'ouvrage aborde tout de même l'évolution de l'administration municipale de Québec depuis 1960, quant aux effectifs de sa fonction publique, aux services municipaux et à la planification urbaine, pour clôturer avec un bref historique de l'État québécois (siégeant à l'Hôtel du Parlement) relatant les différentes étapes de la Confédération à 1982, et en particulier la période de la Révolution tranquille. Et bien que l'ouvrage ait été publié en 2001, l'ouvrage se termine par un tout petit paragraphe intitulé « Vers l'an 2000 : l'État mis en veilleuse ». Autant dire que des vingt dernières années de l'État québécois, rien n'est dit, aucune analyse véritable n'est proposée, sinon la mention du retrait de la vision interventionniste. Et l'ouvrage se termine ainsi, à plat, car il ne comporte pas même de conclusion d'ensemble. Cet aboutissement, qui peut sembler curieux, est à l'image de cette dernière partie de l'ouvrage : la diapositive de la section consacrée à l'État québécois s'est arrêtée à la grandeur politique de la Révolution tranquille, rejoignant en cela le discours apologetique ambiant.

(...) la fin de l'ouvrage, prenant l'allure d'une publication touristique, de haute qualité sans doute, mais (...) sans trop de sens critique.

Pourtant, cette dernière partie de l'ouvrage aurait pu être l'occasion d'intervenir sur la perception des lecteurs en les décroissant des lieux centraux de Québec, en ouvrant l'analyse vers les différents quartiers de la ville par exemple. Au lieu de cela, on a cherché au contraire à renforcer l'image idyllique de la zone touristique de la ville. De cette zone touristique, on aurait aimé, autre exemple, une analyse critique des changements vécus par les résidents du quartier Saint-Roch en lien avec le réaménagement majeur du Vieux-Port de Québec résolument axé sur l'industrie touristique ; de cela, rien n'est abordé. Le « Québec d'aujourd'hui », dans cet ouvrage, est celui des infrastructures et des institutions destinées aux touristes

et aux visiteurs, pas celui de la population de Québec, des enjeux locaux et des réalités concrètes vécues dans les différents milieux socio-économiques.

Dans l'ensemble, *Québec : ville et capitale* est un ouvrage immense et ambitieux qui a su réunir une belle brochette de collaborateurs. Le propos est bien soutenu par une ample iconographie et la mise en page irréprochable en fait un magnifique travail d'édition.

Dans l'ensemble, Québec : ville et capitale est un ouvrage immense et ambitieux qui a su réunir une belle brochette de collaborateurs.

Tenant compte du public lettré et rigoureux auquel est adressé ce genre d'ouvrage, un seul auteur s'est véritablement préoccupé de situer son texte dans la production historiographique. De même, écueil majeur pour un ouvrage issu des cercles universitaires, aucune note en fin de page ne vient soutenir le propos ; bien que l'on devine la rigueur scientifique avec laquelle les différents auteurs se sont acquittés de leurs tâches, c'est là une faille méthodologique inacceptable pour un ouvrage de cette qualité. Le lecteur devra se contenter de la liste bibliographique.

Autre faiblesse à noter : les auteurs n'abordent pas le Krach de 1929 et la Dépression des années 1930 qui s'ensuit. Est-ce à dire que Québec fut à l'abri des difficultés économiques au cours de cette période ? Les auteurs n'élucident pas cette problématique et la laissent dans l'ombre.

Par ailleurs, le chapitre titré « L'expansion urbaine » comporte plusieurs expressions à l'emporte-pièce. A la page 256, par exemple, Québec est qualifiée de « plus ancienne cité d'Amérique du Nord » ; c'est oublier la ville de Saint Augustine en Floride, fondée par les Espagnols en 1565. Il aurait été plus juste d'écrire que Québec est la plus ancienne ville française d'Amérique du Nord. De même, à la page 257, on écrit : « Au début du XX^e siècle, Québec s'affirmait plutôt comme la capitale politique, religieuse, culturelle et touristique de la province toute entière ». Un peu plus de sobriété et de retenue dans le propos aurait été bienvenu. Dans cette partie mal figolée, le lecteur s'interrogera sur la logique qui a conduit à parler des événements entourant la crise de la conscription (pp.259-260) au beau milieu d'un texte ayant comme

ligne directrice l'expansion urbaine et les annexions réalisées dans ce but.

S'ajoutant à la fin abrupte du dernier chapitre déjà souligné, l'absence de conclusion générale termine l'ouvrage « en queue de poisson » ; la cohésion du tout, la ligne directrice du discours n'apparaissent pas avec évidence. Tenant compte de la qualité et de la somme d'énergie investie dans l'ensemble de l'ouvrage, ces faiblesses apparaissent d'autant plus incompréhensibles.

Malgré cela, *Québec : ville et capitale* demeure un magnifique ouvrage, appelé à devenir un incontournable parmi les monographies sur la ville de Québec. ♦

Daniel Massicotte
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Crise

(suite de la page 19)

intéresser l'internaute en herbe. **Cliosoft**¹⁰ couvre le sujet par le biais d'animations Flash. **ABS News**¹¹ présente aussi un dossier complet (en anglais) sur le sujet. Enfin, le **National Geographic**¹² offre depuis peu un bijou de site sur le sujet avec une animation Flash épataante.

DIVERS SITES

Aux personnes ayant besoin de cartes géographiques dans leurs cours, je propose **l'Atelier de cartographie de Sciences Po**¹³ et le « mégasite » **University of Texas Library Online**¹⁴. Il est impossible de ne pas y trouver son compte. Ces sites pourront enrichir vos cours ou les travaux écrits et oraux de vos étudiants. Je termine cette chronique en vous annonçant une mise à jour importante du site de **l'Apprenti historien**¹⁵, étant donné que son créateur a terminé ses études et enseigne enfin l'histoire au niveau collégial. Il a le grand plaisir de nous promettre des mises à jour régulières et intéressantes... ♦

Christian Gagnon
Conservatoire Lassalle
chrsgagnon@sympatico.ca

10. www.cliosoft.fr/06_01/pearl_index.htm

11. abcnews.go.com/sections/us/DailyNews/pearlharbor_intro.html

12. plasma.nationalgeographic.com/pearlharbor/

13. www.sciences-po.fr/cartographie/cartotheque/cartotheques/fonds_cartes/jeu_fonds_cartes.html

14. www.lib.utexas.edu/maps/historical/index.html

15. www.chez.com/christiangagnon/



Méditations humanitaires dans le contexte de la colonisation et de la Réforme



RUFIN, Jean-Christophe,
Rouge Brésil,
Gallimard, 2001

Le prix Goncourt de 2001 est attribué à un roman historique qui raconte la tentative de mettre sur pied une colonie française au Brésil en 1555. Ses mérites littéraires sont discutables (on cherchera en vain les traces de cette ironie voltairienne annoncée en quatrième de couverture) mais pour un professeur d'histoire, les plaisirs à y puiser sont multiples.

L'ÉPAISSEUR DE L'HISTOIRE

Il y a d'abord cette sensation de découvrir l'épaisseur historique des événements auxquels les manuels ne consacrent, en règle générale, que quelques lignes : la rencontre entre la civilisation occidentale et celle des indigènes en Amérique. Au mieux, nous parlons de la conquête de Cortés, des protestations de Las Casas, de la décimation de la population indigène et du commerce florissant des esclaves qui la remplacent. Le premier mérite du livre de Rufin est de trouver un moyen de raconter cette rencontre de civilisations à une échelle humaine dans le contexte de la Renaissance, de la Réforme et des luttes géopolitiques européennes.

Le défi, avouons-le, est de taille. Alors que les manuels arrivent à faire le tour du XVII^e ou du XVIII^e siècle en leur consacrant chacun un chapitre distinct, le XVI^e siècle, ce siècle charnière, est souvent éclaté en plusieurs chapitres : Renaissance, grandes découvertes et conquêtes, Réforme religieuse, affirmation des monarchies. L'unité profonde de l'histoire des hommes de ce siècle fait défaut. Les continuités avec les réalités féodales et la culture médiévale sont oubliées.

VILLEGAGNON : UN PERSONNAGE HORS DU COMMUN

Au-delà de la trame romanesque du livre, l'unité du temps est assurée par un personnage hors du commun mais tout à fait véridique, le chevalier Nicolas Durand de Villegagnon (1510-1571). Contemporain de Calvin (1509-1564), Villegagnon devient chevalier de l'Ordre de Malte et, quoique Français, participe aux combats contre les Ottomans (pourtant alliés de la France) en Hongrie et au siège d'Alger avec Charles Quint et Cortés.

Déjà la tête nous tourne tant les rapprochements sont insolites. Combattant nostalgique des croisades médiévales, il côtoie, en Afrique, le conquistador du Mexique à côté de l'ennemi géopolitique de son roi ! Quelques années plus tard, il sera chargé par le roi de France, Henri II, de chercher Marie Stuart en Écosse afin de cimenter l'alliance franco-écossaise contre la couronne anglaise par un mariage entre le dauphin de France et l'héritière de la couronne écossaise. Mais ce ne sont là que des préludes à la plus grande aventure de la vie de Villegagnon et la matière première de ce roman : la mise sur pied, avec la bénédiction du roi de France, d'une colonie protestante au Brésil. Rien dans les manuels d'histoire du collégial ne nous permet de comprendre le destin d'un tel personnage.

(...) *la matière première de ce roman : la mise sur pied, avec la bénédiction du roi de France, d'une colonie protestante au Brésil.*

Et pourtant Rufin réussit à nous rendre cette histoire non seulement crédible sur le plan intellectuel, mais à dévoiler plusieurs facettes des drames humains qui s'y déploient. À côté de Villegagnon, on retrouve une multitude de personnages fascinants : Français, Écossais, Baltes, Hongrois, Italiens, renégats ottomans, anabaptistes allemands, matelots, artisans, repris de justice. Parfois ces personnages sont à peine esquissés, presque caricaturaux, mais d'autres prennent une consistance plus nuancée. Le frère cordelier André Thévet, qui délaisse ses responsabilités ecclésiastiques pour ses passions cosmographiques, côtoie des officiers qui ont fait les guerres d'Italie. Des aventuriers de tout poil contrôlent le commerce de femmes et d'alcool en même temps que les rapports entre la nouvelle colonie et les indigènes.

COLOMBE ET LE RAPPORT À L'AUTRE

Un intérêt particulier est accordé aux « truchements », ces traducteurs-interprètes qui assurent l'interface entre les deux cultures.

Nous suivons l'histoire d'une orpheline, Colombe, rapidement intégrée à la culture autochtone, qui sera au cœur de la dynamique qui conduit à l'affrontement final. À travers elle, Rufin livre un plaidoyer pour l'interpénétration de cultures. La métaphore de l'anthropophagie sert ici à illustrer la nécessité d'accepter d'être « incorporé » par l'Autre si l'on veut agir sur celui-ci.

RENAISSANCE ET RÉFORME

L'aspect le plus convaincant du récit pourtant n'est pas la rencontre entre Européens et autochtones mais celle entre la Renaissance et la Réforme. Villegagnon, selon le portrait brossé ici, est d'abord un homme de la Renaissance : scandalisé par la pompe de l'Église de Rome, il est partisan d'un retour aux simplicités des premiers temps de l'Église. Lecteur d'Érasme, il méprise l'ignorance et la superstition. Choqué par le désordre moral qui gagne rapidement sa colonie, il lance spontanément un appel à son ancien condisciple de la faculté de droit d'Orléans, Calvin, pour que celui-ci envoie des hommes qui peuvent restaurer la foi de ses ouailles. Lorsque ces huguenots sévères et rigides arrivent, le choc est total. L'humanisme de la Renaissance est révolu. Commencent les guerres de religion où la raison et le dialogue n'ont plus de place. La transformation de Villegagnon est saisissante. D'un humaniste, il devient bourreau tortionnaire, ennemi acharné des protestants. À travers l'évolution de Villegagnon, on assiste au naufrage de la Renaissance.

À travers les 550 pages de cette épopée, Jean-Christophe Rufin, médecin, pionnier du mouvement humanitaire « sans frontières », livre, à travers les péripéties de la belle Colombe, un plaidoyer discret pour un humanisme nouveau. Malheureusement, le destin réel du vieux Villegagnon semble beaucoup plus vraisemblable que celui, imaginaire et lyrique, de la jeune interprète. ♦

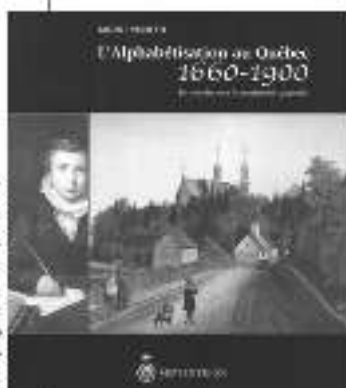
Lorne Huston

Collège Édouard-Montpetit



De l'histoire au Septentrion

153 pages, illustré, 27,95 \$



Michel Verrette
L'alphabétisation
1660-1990

L'auteur décrit une société en marche vers la modernité culturelle. S'inscrivant en faux contre les idées reçues au sujet de l'analphabétisme des Québécois, présumément privés d'élite et d'enseignement après la Conquête, cet ouvrage lève le voile sur un sujet brûlant.

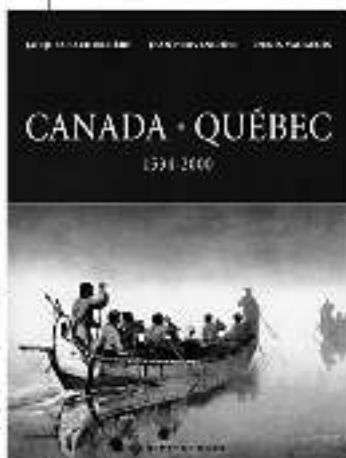
180 pages, illustré, 34,95 \$



Jean-Pierre Hardy
La vie quotidienne
dans la vallée
du Saint-Laurent
1790-1835

Jean-Pierre Hardy examine plusieurs aspects de la vie quotidienne en pleine évolution au Bas-Canada au XIX^e siècle: le chauffage et l'éclairage et ensuite le mobilier et les accessoires décoratifs.

560 pages, index, illustré, cartonné



Jacques Lacoursière,
Jean Provencher, Denis Vaugeois
Canada • Québec
1534-2000

«Admirable synthèse historique, ce Canada-Québec du trio Lacoursière-Provencher-Vaugeois est un trésor absolument indispensable à toute bibliothèque québécoise, publique ou personnelle.»

Louis-Cornellier, *Le Devoir*

29,95 \$ (Éd. régulière),
49,95 \$ (Éd. reliée)

SEPTENTRION 
www.septentrion.qc.ca

POUR MIEUX COMPRENDRE LE PRÉSENT



MARS
2002

NOUVELLE ÉDITION

HISTOIRE

DU

XX^e

Marc Simard

SIÈCLE

Table des matières

- Chapitre 1** Les sociétés industrielles et l'hégémonie européenne
- Chapitre 2** La fin d'un monde: la Première Guerre mondiale
- Chapitre 3** La révolution soviétique
- Chapitre 4** Le monde transformé et ébranlé
- Chapitre 5** La « révolution » fasciste
- Chapitre 6** La Deuxième Guerre mondiale
- Chapitre 7** L'URSS triomphante et la Guerre froide
- Chapitre 8** La décolonisation
- Chapitre 9** L'hégémonie américaine
- Chapitre 10** Un nouvel ordre international
- Chapitre 11** Les sociétés de consommation
- Chapitre 12** Mort du communisme et mondialisation

QUOI DE NEUF ?

- ▶ Maintenant structurée en douze chapitres, cette nouvelle édition propose une répartition de la matière qui suit le calendrier et le programme collégial.
- ▶ Un encart couleur enrichit la présentation en offrant des cartes, une iconographie, des documents historiques et bien plus encore !
- ▶ Des capsules *Arts et culture*, *Sciences et techniques* et *Ailleurs dans le monde* complètent le tableau historique en présentant des événements parallèles au contenu du chapitre.

STRUCTURE D'UN CHAPITRE

Histoire du XX^e siècle contient plusieurs outils pédagogiques qui facilitent et stimulent l'apprentissage.

- ▶ Des illustrations, des cartes, des tableaux et des graphiques complètent l'information et dynamisent le manuel.
- ▶ Des biographies permettent aux étudiants d'élargir leurs connaissances générales.
- ▶ Des chronologies permettent de visualiser les séquences événementielles.
- ▶ Les définitions de concepts clés clarifient l'exposé.
- ▶ Des questions de révision et d'approfondissement permettent un retour sur les connaissances et assurent une solide compréhension de la théorie.
- ▶ Une bibliographie et des suggestions de lecture commentées fournissent des pistes pour fouiller un sujet ou pour découvrir l'histoire racontée par des romanciers.
- ▶ À chaque chapitre, un dossier méthodologique initie les étudiants aux méthodes de travail des historiens.